

Document du
Fonds International de Développement Agricole

RÉPUBLIQUE DU NIGER

**PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AU DEVELOPPEMENT
DANS LA REGION DE MARADI
(PASADEM)**

DOCUMENT DE CONCEPTION DE PROJET (DCP)

Division Afrique I
Département de la Gestion des Programmes

RAPPORT N°.
Octobre 2011

Table des matières

Taux de change	iii
Poids et mesures	iii
Année budgétaire	iii
Sigles et acronymes	iii
Carte de la zone du Projet	v
Résumé du Projet	vi
Cadre logique	ix
I. CONTEXTE STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
A. Contexte national	1
B. Leçons apprises	2
C. Justification de l'implication du FIDA	3
II. DESCRIPTION DU PROJET	4
A. Raison d'être, zone du projet et stratégies de ciblage et de genre	4
B. Objectifs et résultats	7
C. Description des composantes	7
III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET	18
A. Approche dans la mise en œuvre (approche de scaling up)	18
B. Organisation institutionnelle de la mise en œuvre	20
C. Planification, suivi-évaluation et capitalisation des connaissances	20
D. Gestion financière, acquisition des biens et services	22
E. Supervision	24
F. Identification des risques majeurs	24
IV. COÛTS, PLAN DE FINANCEMENT, BENEFICES ET DURABILITE	24
A. Coûts	24
B. Plan de financement	25
C. Analyse des bénéfices	26

ANNEXES

1. Contexte du développement rural au Niger
2. Pauvreté, ciblage et groupes cibles
3. Performances du pays et leçons apprises
4. Description détaillée du Projet
5. Dispositifs de mise en œuvre du Projet
6. Planification, suivi-évaluation et gestion des connaissances
7. Dispositifs pour la gestion financière et décaissements
8. Passation des marchés
9. Coûts du Projet et financements
10. Analyse économique et financière
11. *Draft* du manuel d'exécution du Projet
12. Adhésion aux politiques du FIDA
13. Project life file

DOCUMENTS DE TRAVAIL

1. Document de travail 1 - Contexte du développement rural au Niger
2. Document de travail 2 - Pauvreté, ciblage et groupes cibles
3. Document de travail 3 - Performance du pays et leçons apprises
4. Document de travail 4 - Description détaillée du Projet
5. Document de travail 5 - Dispositif de Passation et d'Exécution des Marchés
6. Document de travail 6 - Analyse économique et financière
7. Document de travail 7 - Note d'évaluation environnementale et sociale
8. Document de travail 8 - Paysans, systèmes agro-pastoraux, sécurité alimentaire et marchés ruraux
9. Document de travail 9 - Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
10. Document de Travail 10 - Systèmes financiers décentralisés et dispositifs de financement
11. Document de Travail 11 : Recueil des Etudes Technico-Economiques sur les Systèmes de Production et sur la Commercialisation des Principaux Produits Agro-Pastoraux dans la Région De Maradi

TAUX DE CHANGE (Février 2011)

Unité monétaire	=	Franc CFA (F.CFA)
1,00 USD (<i>Avril 2011</i>)	=	465,729 F.CFA
1,00 F.CFA	=	0.002147 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNÉE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACTN	Association des Chefs Traditionnels du Niger
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMN	Association des Municipalités du Niger
ANIP/MF	Association Nigérienne des Institutions Professionnelles de Microfinance
ANPE	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi
ARSM	Association de Régulation du Secteur de la Microfinance
ASF	Association des Services Financiers
BAD	Banque Africaine de Développement
BI	Boutique d'intrants
BC	Banque de céréales
BCEAO	Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest
BOA	Bank of Africa
BRS	Banque Régionale de Solidarité
BS	Banque de Soudure
BSF	Fonds Belge de Survie
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BUCO	Bureau de Coopération Suisse (ONG Internationale)
CARE	ONG Internationale
CC	Conseil Communal
CCD	Comité de Concertation sur la Décentralisation
CIAT	Comité Interministériel de l'Administration Territoriale
COGES	Comité de Gestion
COSOP	Country Strategic Opportunities
CT	Collectivités Territoriales
DAF	Directeur Administratif et Financier
DCD	Direction du Crédit Décentralisé
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DRAT/DC	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DRDA	Direction Régionale du Développement Agricole
DRE	Direction Régionale de l'Environnement
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique

DRRA	Direction Régionale des Ressources Animales
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
F3I	Fonds d'Investissement des Initiatives et des Innovations
FAI- CM	Fonds d'Appui à l'Investissement dans les Communes de Maradi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F.CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FBS	Fonds Belge de Survie
FDL	Fonds de Développement Local
FENU	Fonds d'Equipeement des Nations Unies
FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FSIL	Fonds de Soutiens aux Investissements Locaux
GdN	Gouvernement du Niger
GFS	Grenier Féminin de Soudure
HCCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
HCME	Haut-commissariat à la Modernisation de l'État
HCRA/D	Haut-commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation
I&I	Innovations et Initiatives
IR	Instances rurales
IRDAR	Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural
IRDAR–PRI	Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural – Programme de Renforcement Institutionnel
IMF	Institution de Micro–finance
MAT/DC	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
MCPEC	Mouvement des caisses populaires d'épargne et de crédit
MDA	Ministère du Développement Agricole
ME	Ministère de l'Equipeement
MECREF	Mutuelle d'épargne et de crédit
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MI/SP/D	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation
MMD	Groupements des femmes Mata Masu Dubara
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
OP/IR	Organisations de producteurs et instances rurales
OS	Objectif Spécifique
PAC II	Programme d'Actions Communautaires deuxième phase
PADDEN	Programme d'Accompagnement du Démarrage de la Décentralisation au Niger
PADERSA	Programme d'Appui au Renforcement de la Décentralisation et de la Sécurité Alimentaire
PADL	Projet d'Appui au Développement Local
PADMIF	Projet d'Appui au Développement de la Microfinance
PADUM	Projet d'Appui au Développement Urbain de Maradi
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi
PASEL	Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage
PCLCP	Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté
PDC	Plan de Développement Communal
PDLM	Programme de Développement Local Maradi

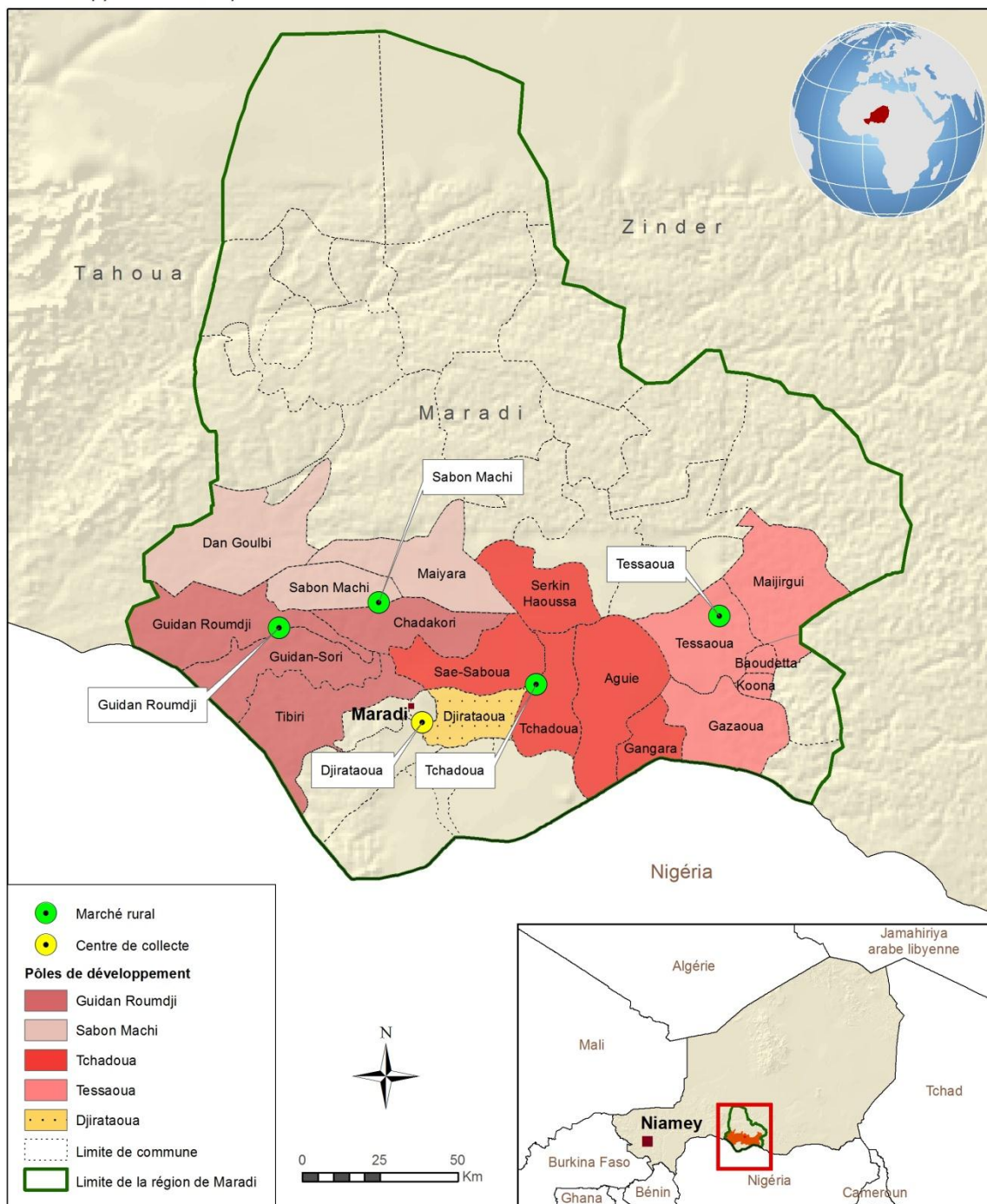
PDSF	Programme de Développement des Services Financiers
PDSFR	Programme de Développement des Services Financiers Ruraux
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPILDA	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement d'Aguié
PRI- PDL	Programme de Renforcement Institutionnel et de Promotion du Développement Local
PSPR	Programme Spécial du Président de la République
PTA	Plan de Travail Annuel
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuels
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTI	Plan Triennal d'Investissement
PUSADER	Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire et au développement rural
RAF	Responsables Administratif et Financier
SAFIC	Système d'Analyse Institutionnelle et Financière (des communes)
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SFD	Services Financiers Décentralisés
SDR	Stratégie de Développement Rural
SDRP	Stratégie Accélérée croissance et de Réduction de la Pauvreté.
S&E	Suivi Evaluation
SFD	Système Financier Décentralisé
SIG	Système d'Information de Gestion
SNU	Système des Nations Unies
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement (ONG Internationale)
SOSA	Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
STD	Service Technique Déconcentré
TRIE	Taux de Rentabilité Interne Economique
UCGP	Unité de Coordination et de Gestion du Projet
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UMEC	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
USD	Dollar des Etats-Unis
VAN	Valeur Actuelle Nette

CARTE DE LA ZONE DU PROJET

République du Niger

Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM)

Rapport de conception



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA

RÉSUMÉ DU PROJET

Le FIDA intervient au Niger depuis trois décennies dans les zones rurales où la concentration de familles rurales pauvres est la plus importante, au travers d'opérations basées sur des approches communautaires et/ou en appui aux collectivités territoriales.

Le FIDA s'est associé à l'Initiative 3N "Les Nigériens nourrissent les Nigériens", lancée par le Président de la République, SE Mahamadou Issoufou, après son élection, initiative par laquelle le gouvernement vise à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, à travers l'amélioration de la productivité des cultures vivrières, le développement de la petite irrigation et du petit élevage, et l'appui aux mécanismes de résilience aux crises alimentaires.

Le FIDA a enregistré des résultats importants dont il a voulu tirer les leçons avec notamment une plateforme opérationnelle solide comprenant des équipes compétentes et motivées, des instruments efficaces de suivi évaluation et de gestion financière, une base de connaissances conséquente, et un réseau de partenaires diversifié.

***L'Évaluation du Programme Pays (CPE) (2010)** préconisait de : (i) orienter les priorités stratégiques du FIDA au Niger d'abord sur le renforcement des capacités institutionnelles et ensuite sur la diversification des sources de revenus ; (ii) poursuivre la promotion des innovations et leur élargissement d'échelle en faveur de la diversification des revenus ; (iii) adapter le modèle opérationnel du FIDA au contexte particulier du Niger ; et (iv) poursuivre l'évolution vers une approche – programme intégrée à la Stratégie de développement rural (SDR) dans la région de Maradi.*

Le PASADEM, Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la Région de Maradi, découle ainsi de la volonté politique du nouveau gouvernement (initiative 3N), de l'évaluation du programme pays (CPE) par le FIDA, et des leçons tirées des interventions précédentes, dont il représente un passage à l'échelle sur la région de Maradi.

*Le PASADEM sera mis en œuvre sur une période de **6 ans de 2012 à 2018** sur une **zone d'intervention** s'étalant sur 18 communes de la zone agro-pastorale de la région de Maradi, comprenant la zone d'intervention des autres projets en cours (PPILDA, IRDAR-RCI/PAC2 et PUSADER). Les dynamiques sociales et innovations technico-économiques qui visent l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (en tenant compte de trois dimensions de disponibilité, accès et utilisation) des populations locales y seront passées à l'échelle avec une ouverture particulière sur l'accès aux marchés des produits agricoles. La région de Maradi, frontalière avec le Nigeria, dépend pour une large part des échanges transfrontaliers qui doivent rester une opportunité pour un développement économique intégrant les populations rurales vulnérables. La dimension de durabilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera garantie par les activités liées au développement et au renforcement du capital social et des acteurs locaux organisés. Le PASADEM contribuera au dialogue politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle de la sous-région.*

***La population cible** du PASADEM comprend les producteurs agricoles et agro-pasteurs vulnérables dont l'accès à la sécurité alimentaire et aux marchés reste très aléatoire. Le nombre de bénéficiaires directs des activités du PASADEM pourrait s'élever à près de 452 400 personnes, soit environ 65 000 ménages de 7 personnes, correspondant à 33% de la population totale de la zone cible. Dans cette population, on estime les ménages extrêmement vulnérables entre 3 et 5% qui sont fortement exposés aux crises alimentaires, pastorales et environnementales. Les femmes et les jeunes constituent une partie importante de la population ciblée notamment au sein de la population rurale vulnérable. Par une approche genre et jeunes qui établit des seuils minima de participation de 30% de femmes et de jeunes en moyenne aux activités du projet, ainsi qu'un quota dans tous les espaces décisionnels (OP, IR, comités), le PASADEM vise à activement participer aux évolutions socio-culturelles en cours pour permettre une meilleure intégration de tous les membres de la communauté aux dynamiques de développement.*

L'objectif général du PASADEM est de améliorer les conditions des vie et de renforcer les capacités de résilience aux crises des populations rurales dans la région de Maradi avec comme objectif de développement d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 65,000 ménages ruraux autour des cinq pôles de développement économique ruraux centrés sur les marchés intermédiaires (demi-gros) de céréales, de produits maraîchers et de bétail dans les 18 communes de la région de Maradi.

La stratégie d'intervention consiste à consolider la disponibilité, l'accessibilité, et l'utilisation des produits agricoles et alimentaires dans la durée pour tendre vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant les mécanismes de résilience des populations les plus vulnérables.

Les principaux résultats attendus sont : (i) l'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale ; (ii) l'amélioration de l'accès de produits agricoles sur les marchés et des revenus qui en découlent ; (iii) l'amélioration de la sécurité nutritionnelle des ménages et le renforcement des mécanismes de résilience des populations les plus vulnérables ; (iv) une gestion durable et efficace des biens communs (infrastructures communautaires, ressources naturelles, foncier) par des instances rurales reconnues par les communes ; (v) la professionnalisation des organisations paysannes à caractère économique et leur ouverture à une base d'utilisateurs large et l'accès des agriculteurs et entrepreneurs à des services d'appui conseil de qualité ; (vi) la mise en place de mécanismes financiers efficaces.

Le PASADEM est organisé autour de deux composantes techniques : (i) Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ; (ii) Renforcement des capacités des acteurs organisés locaux.

La mise en œuvre du PASADEM, basé au Ministère de l'Agriculture, reposera sur le passage à l'échelle des acquis des projets FIDA en cours qui comprend des ressources humaines compétentes, des instruments efficaces de suivi évaluation et de gestion financière, une base de connaissances conséquente, et un réseau de partenaires techniques de qualité (ICRISAT, ICRAF, INERA..). Le PASADEM jouera sur les synergies et complémentarités avec les projets du FIDA dans la région (PPILDA pour l'innovation et la recherche-participative sociale et technique, IRDAR-RCI/PAC2 pour le renforcement des communes et l'appui aux investissements collectifs, et PUSADER pour les mécanismes locaux de prévention de crises et l'investissement dans la petite irrigation) avec lesquelles il partagera des activités ainsi qu'avec les autres intervenants dans le domaine du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment le projet UNCDF/PADMIF pour l'accès aux mécanismes de finance rurale, les instances communales, les organisations de producteurs tant à la base qu'au niveau régional, et les services techniques de l'état. Le projet développera des partenariats avec les OP faîtières régionales (SAA et FUMA) et la Chambre Régionale d'Agriculture afin de favoriser le rapprochement des OP locales viables avec le mouvement paysan organisé dans la région de Maradi. Les prestataires de services potentiels, internationaux et nationaux, ont été évalués sur la base de leur expérience reconnue par secteur d'activité : le RECA pour le renforcement des chambres d'agricultures dans son mandat de vulgarisation agricole, AREN et VSF pour le secteur du développement de l'élevage et des marchés à bétail, ACCSA et Afrique Verte pour le secteur du développement des cultures et les marchés de céréales et de produits maraîchers, KARKERA et CARE pour le secteur de l'animation participative locale et de développement nutritionnel.

Le coût total du Projet, imprévus physiques et financiers inclus, est estimé à 14,58 milliards de FCFA soit 31,7 millions d'USD. La composante 1 – Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages représente 64% des coûts totaux du projet, dont la sous-composante 1.1 Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale représente 24% des coûts totaux du projet; la sous-composante 1.2 Accès des producteurs aux marchés ruraux de la région représente 28% et la sous-composante 1.3 Appui aux mécanismes de résilience et à la sécurité nutritionnelle des groupes les plus vulnérables représentent 12%. La composante 2 – Développement des capacités des acteurs organisés locaux représente 19% des coûts totaux du projet, dont la sous-composante 2.1. Emergence et renforcement des capacités des instances rurales à caractère communautaire représente 6%, la sous-composante 2.2 Renforcement des capacités des OP et des opérateurs d'appui-conseil, 6% et la SC 2.3 Mécanismes de financement subventionné à travers le Fonds d'Investissement des Initiatives et

Innovations (F3I) représente 7% des coûts. La composante 3 - Coordination et gestion du projet, gestion des savoirs et dialogue politique représente 16% des coûts totaux du projet.

Le plan de financement prévoit que Le FIDA finance le projet avec un prêt de 22.20 millions de \$EU soit 70% des coûts totaux. Le PAM finance 2.7 millions d'USD soit 8,5% des coûts totaux. La contrepartie du Gouvernement, exclusivement en droit de douanes et taxes a été estimé à 5,5 millions de USD soit 17,5% des coûts totaux; la participation des bénéficiaires a été évalué à 1,25 million de USD, soit 3,9% des coûts totaux.

En termes de bénéfices économiques, le projet contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ciblées. Sur la base des estimations faites, (i) les actions d'intensification de la production agricole améliorent les rendements d'au moins 40% ; (ii) l'utilisation des techniques de transformation innovantes réduisent les pertes de 10-15% ; (iii) l'appui à la commercialisation par la mise en place de mécanisme financiers efficaces, favorisent les producteurs agricoles et agro-pasteurs vulnérables. Compte tenu des coûts d'investissement, le Taux de rentabilité interne économique (TRIE) du projet serait de 9.5% et la Valeur actuelle nette (VAN) du flux de trésorerie nette économique générée par le projet, à un coût d'opportunité du capital de 10% serait 0,96 millions USD.

Grâce aux travaux HIMO d'entretien des pistes, de récupération de terres dégradées et de lutte contre les plantes invasives, les populations les plus vulnérables auront directement accès à plus de 2,7 millions d'USD sur les 3 premières années du projet.

Les risques principaux et les mesures d'atténuation adoptées par le PASADEM sont: (i) le contexte politique du Niger caractérisé par des institutions fragiles et une administration souvent excessivement bureaucratique : le PASADEM appuie la nouvelle phase démocratique du pays et met l'accent sur la construction et le renforcement du capital social des communautés dans le cadre de la politique de décentralisation; (ii) les capacités de l'Etat nigérien à sécuriser les zones qui subissent des phénomènes de banditisme et de terrorisme si bien que la zone d'intervention du PASADEM va se baser sur les zones sécurisées dans la bande méridionale du pays (région de Maradi); (iii) l'occurrence de sécheresse ou d'invasions acridiennes de grande ampleur, le projet concourt à renforcer la résilience des populations face à de tels événements et collabore avec les dispositifs de prévention des crises coordonnés par le gouvernement ; (iv) la disponibilité des ressources humaines et financières que le projet espère sécuriser par une politique de rémunération indexée sur les autres projets du FIDA et des dispositifs administratifs et financiers améliorés.

La durabilité des résultats du projet est pleinement assurée par l'investissement humain sur le renforcement des capacités locales des bénéficiaires organisés au sein de pôles de développement économiques ruraux. Les OP locales, qui auront intégrées les fédérations régionale existantes (FUMA, SAA) assureront la continuité de la sécurité alimentaire par la production et l'accès aux marchés sur lesquelles elles deviendront des opérateurs influents économiquement viables. Les Instances Rurales assureront la gestion des activités de biens communs (infrastructures, ressources naturelles, foncier) par maîtrise d'ouvrage déléguée de leur commune de rattachement. Les groupements paysans d'appui conseil rejoindront et investiront la chambre régionale d'agriculture qui deviendra l'espace de diffusion des initiatives et innovations rurales. Les promoteurs de microprojets auront su établir des relations saines avec les SFD qu'ils sauront mobiliser pour de nouveaux besoins de financement. Toutes les infrastructures économiques seront gérées par des organisations qui intégreront les frais d'entretien et d'amortissement dans leur plans d'affaires afin d'assurer leur existence. En parallèle de la réhabilitation des pistes et voies de dessertes, des groupements locaux d'entretien des pistes seront formés et pourront intervenir régulièrement sur les travaux d'entretien de routine grâce à une partie des redevances prélevées sur les marchés de demi-gros.

CADRE LOGIQUE

RESULTATS	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
But : améliorer les conditions de vie et renforcer les capacités de résilience des populations rurales dans la région de Maradi, Niger	Réduction Indice de pauvreté régionale+ Réduction du taux de malnutrition infantile* + Augmentation Indice d'accumulation des actifs dans les ménages	Enquêtes INS Etudes thématiques spécifiques Enquêtes d'impact SYGRI	
Objectif de développement : améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 65,000 ménages ruraux autour de cinq pôles de développement économiques dans 18 communes de la région de Maradi	100% de ménages ayant amélioré leur sécurité alimentaire*; 30% d'accroissement des revenus des ménages; 65 000 ménages ayant bénéficié des services du projet*; 70% de personnes formées sachant lire et écrire (H/F)*	Enquêtes INS Etudes et enquêtes spécifiques Rapports du LASDEL; Rapports services IDAENF	Stabilité politique nationale et dans les pays d'exode de la sous-région L'initiative 3N a été transformée en stratégie opérationnelle et programme d'investissement et le PNIA-SDR est mis en œuvre efficacement Mécanismes conjoints (GdN et PTF) performants de gestion des crises Support de l'UNICEF et du PAM maintenu pour la prise en charge de la malnutrition aiguë Couverture de santé stable
Composante 1: Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages			
Effet escompté 1: La disponibilité, l'accès et l'utilisation des produits agricoles améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et de la région	80% de producteurs agricoles ayant adopté les techniques recommandées* (>30% de femmes); durée de la période de soudure réduite d'au moins un mois pour les ménages ciblés; 50% d'augmentation des volumes de transaction sur les 5 marchés intermédiaires (demi-gros) réhabilités; Les mécanismes de résilience des plus vulnérables sont opérationnels (par type); 80% de producteurs agricoles faisant état d'une augmentation de leur production/rendement* (H/F); 80% de petits éleveurs faisant état d'une augmentation de leur cheptel * (H/F); Score de diversité alimentaire améliorée pour 50% des ménages ciblés; Temps de travail des femmes ciblées réduit d'au moins une heure par jour	Enquêtes de suivi des effets et impacts; Registres communaux; Rapports SAP/GC; Rapports des services statistiques nationaux; Rapports INS/MSP; Rapports du LASDEL; rapports enquêtes Connaissances, Attitudes et Pratiques Rapports de l'enquête HDDS; Rapports enquêtes de couverture	Politiques et échanges commerciaux stables avec la sous-région dont le Nigéria; Conditions climatiques et zoo-phyto-sanitaires favorables; Conditions sanitaires stables; Mise en œuvre du code foncier
Produit attendu 1.1: La productivité agro-sylvo-pastorale est améliorée	81 000 Ha faisant l'objet d'une gestion améliorée des sols*; Nb. de personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole* (H/F); Nb. de personnes formées aux méthodes et techniques de production animale* (H/F); 2 100 dispositifs d'appui à la production agro-sylvo-pastorale mis en place par type; 90% des ouvrages et espaces sécurisés par type	Rapports des services statistiques nationaux; Rapports des services techniques; Rapport des opérateurs techniques	Conditions climatiques favorables; Accès à des intrants de qualité (engrais notamment); Confirmation du cofinancement PAM en phase 2

RESULTATS	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Produit attendu 1.2: l'accès aux produits agricoles sur les marchés et les revenus qui en découlent sont améliorés	80 km de pistes de desserte construites/remises en état*+; 900 km de pistes entretenus par CFW; Système d'information des marchés agricoles (SIMA) renforcé; 31 installations de commercialisation, transformation, stockage aménagé/remis en état *	Rapports des services techniques, Statistiques communales	Les communes délèguent la maîtrise d'ouvrage aux OP/GIE et réinvestissent une partie des taxes perçues dans l'entretien périodique des infrastructures socio-économiques
Produit Attendu 1.3: Les capacités de résilience des groupes plus vulnérables sont renforcées et diversifiées, leurs pratiques alimentaires sont améliorées	27 000 ménages cultivant des feuilles-sauces et autres espèces riches en micronutriments; 120 greniers féminins de soudure créés; 300 personnes relais mises en place et formées; 250 000 personnes formées en nutrition et pratiques de soin (H/F et type) ; 10 000 séances d'IEC réalisées; 8 agents SAP/SIM équipés et formés.	Rapports des services techniques; Rapport de l'Opérateur spécialisé en nutrition; Rapports SAP/GC	Les communes supervisent et contrôlent sans ingérence le bon fonctionnement des infrastructures sociales (GFS); Demande solvable de services/produits fournis par les micro-entreprises rurales; Changement possible des comportements socio-culturels des populations
Composante 2: Renforcement des capacités des acteurs organisés locaux			
Effet escompté 2: Les capacités des organisations locales sont renforcées pour assumer durablement leurs fonctions	80% des plans d'action communautaires inclus dans les PDC*; 80% d'IR et d'OP opérationnelles ; 80% d'IR/OP comptant des femmes dans leurs instances de direction, par type*; 1 200 microprojets mis en œuvre*; Chambre régionale d'agriculture fonctionnelle et intégrant au moins 90% des groupements d'appui-conseil agricole paysan	Enquête de suivi des effets et impacts; Rapports de la DRAC/POR	Opérationnalisation de la politique de décentralisation et reconnaissance d'une société civile organisée en milieu rural
Produit Attendu 2.1: Les capacités organisationnelles et de gestion des instances rurales sont renforcées pour assumer des délégations de maîtrise d'ouvrage dans le contexte de la décentralisation	2 600 groupes communautaires (IR) créés/consolidés par type*; 2 600 plans d'action et de 18 PDC élaborés/mis à jour*; 52 000 personnes formées en gestion communautaire (H/F)*	Rapports des services techniques concernés; PDC et Plans d'action des groupes communautaires	Les communes assument leur rôle de maître d'ouvrage en tenant compte de la société civile organisée
Produit attendu 2.2: Des OP professionnelles, économiquement rentables, accompagnées par un dispositif d'appui-conseil accessible, performant et durable	4 320 personnes formées dans les domaines de la post-production, transformation et commercialisation (H/F)*; 3 400 personnes (H/F) formées en alphabétisation +; 5 GIE gestion des marchés de demi-gros formés; 54 plans d'affaires bancables élaborés; Nr de partenaires d'exécution renforcés par type (H/F)	Rapports services techniques concernées; Registres des marchés; Plans d'affaires; Rapports de formation	Les structures pérennes existantes (CRA, OP faitières) et les STD sont fonctionnels et offrent des services de qualité aux communautés rurales
Produit attendu 2.3: Les microprojets des groupes cibles organisés (AGR agricoles ou non, MP contribuant à la sécurité nutritionnelle) sont financés par un Fonds d'investissement dans l'innovation et l'initiative (F3I)	4 500 personnes (OP, 30% de femmes et de jeunes) bénéficiaires (H/F) du F3I par type de MP; Au moins 20% du montant du fonds alloué à des MP contribuant à la sécurité nutritionnelle; 50% des promoteurs cofinancent leurs MP auprès des SFD (H/F)	Dossiers de micro-projets; PV du Comité départemental d'analyse des projets (CDAP)	Mise en œuvre effective du projet PADMIF/PADEL

* Indicateurs SYGRI/FIDA

+ Indicateurs SDR

I. CONTEXTE STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

A. Contexte national

1. Le Niger est un pays enclavé dont le tiers sud se situe en climat sahélien semi-aride avec une pluviométrie annuelle variant entre 150 et 600 mm, concentrée sur trois mois. Avec une population de 15,2 millions d'habitants dont 51,9% ont moins de 15 ans et 79,6% habitent en zone rurale, le taux moyen de croissance démographique de 3,8%¹. La bonne pluviométrie, la reprise des investissements, et la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par les institutions financières internationales ont permis au Niger d'enregistrer une croissance économique de 8% en 2010². Le PIB a augmenté de 57% entre 2004 et 2009. **L'économie nigérienne reste vulnérable** aux chocs climatiques en raison de sa dépendance à **l'agriculture** (26% du PIB en 2009) comme l'attestent les crises alimentaires de 2005 et 2010 faisant suite à des sécheresses les années précédentes. A contrario, la récolte record de la campagne agricole a eu des conséquences positives sur les résultats macroéconomiques 2010/2011.

2. **Une agriculture peu productive, des ressources naturelles fragiles et menacées.** Les cultures vivrières (mil, sorgho, riz, maïs, etc.) et de rente (oignon, arachide, sésame, souchet, niébé) sont la base des systèmes de production. Le cheptel est composé de près de 9 millions de bovins, 11 millions d'ovins, 13 millions de caprins et 1,7 million de camelins (2009). Depuis 50 ans, les rendements ont peu augmenté et la production alimentaire s'est maintenue par une augmentation des surfaces cultivées de 3,15 millions d'hectares en 1961 à 7,25 millions en 2010, et une extension importante de la frontière agricole vers les terres semi-arides du Nord réduisant les aires de parcours.

3. **Insécurité alimentaire, malnutrition chronique et crises alimentaires** demeurent récurrentes pour des raisons structurelles: (i) le niveau de pauvreté d'une partie importante de la population notamment rurale; (ii) la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale; (iii) la forte croissance démographique; (iv) la lente dégradation d'écosystèmes fragiles aggravée par les changements climatiques; et (v) les prix volatiles des denrées alimentaires. Le pays a ainsi connu des crises alimentaires graves en 1973, 1984, 2005 et 2010. La région de Maradi a été très touchée par la crise de 2005, avec une réduction drastique de la consommation alimentaire, la décapitalisation du cheptel et d'autres actifs, une accélération des phénomènes migratoires, et des conséquences graves sur le niveau de malnutrition des populations les plus vulnérables (enfants en bas-âge, femmes enceintes et vieillards). La crise de 2010 a aussi provoqué une hausse à 16,7% du taux de malnutrition des enfants.

4. **Rôle des marchés et des échanges transfrontaliers dans la sécurité alimentaire.** La population nigérienne dépend fortement des marchés et des échanges transfrontaliers de produits agricoles et de l'élevage pour sa sécurité alimentaire. La possibilité de faire du commerce avec les pays voisins est un facteur déterminant pour accéder à la nourriture en exploitant les avantages comparatifs du Niger dont les produits d'élevage sont exportés vers le Nigéria. La volatilité des prix peut toutefois limiter l'accès à la nourriture pour les plus vulnérables. Dans la région de Maradi, les marchés sont liés aux échanges transfrontaliers avec le Nigeria, au sein de l'ensemble culturel et socio-économique Haoussa Kano-Katsina-Maradi (K2M).

5. **Contexte politique et institutionnel d'intervention, politiques sectorielles.** Les élections présidentielles, législatives et locales tenues début 2011 ont consacré le retour à la démocratie. L'organisation d'élections municipales en 2004 et 2011 a jeté les bases du processus de décentralisation dans lequel s'est engagé le Niger. L'Initiative 3N "*Les Nigériens nourrissent les Nigériens*", lancée par le Président de la République, SE Mahamadou Issoufou, vise à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, à travers l'amélioration de la productivité des cultures vivrières, le développement de la petite irrigation et du petit élevage, et l'appui aux mécanismes de résilience aux crises alimentaires.

¹ Banque Mondiale, 2009

² FMI, 2011

6. La Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) couvrant la période 2008–2012 fait de l’agriculture le moteur de croissance du pays avec une croissance d’au moins 7% par an. La SDRP se fonde sur les principes suivants en harmonie avec les stratégies du FIDA : (i) cohérence et synergie des interventions de développement; (ii) gestion axée sur les résultats (GAR); et (iii) prise en compte de la dimension genre. La Stratégie de Développement Rural (SDR), adoptée en novembre 2003, constitue le cadre de référence pour l’intervention publique dans le secteur rural. Son objectif général est de *«réduire l’incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l’horizon 2015 en créant les conditions d’un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles»*. La régionalisation de la SDR, notamment dans la région de Maradi, et sa révision sont en cours.

7. **Approche et dispositif institutionnels pour assurer la sécurité alimentaire.** Le pays a orienté sa politique agricole et alimentaire pour atteindre une sécurité alimentaire qui prend en compte les systèmes de production, les échanges locaux, régionaux et internationaux, les politiques, et les revenus. Au Niger, pour faire face aux déficits de production agricole, un Stock National de Sécurité (SNS) a été constitué sous la responsabilité de l’Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) rattaché au Ministère du Commerce.

B. Leçons apprises

Leçons tirées des projets du FIDA

8. Avec plus de 30 années d’expérience au Niger, le FIDA a enregistré des résultats importants: une plateforme opérationnelle solide s’est constituée comprenant des équipes compétentes et motivées, des instruments efficaces de suivi évaluation et de gestion financière, une base de connaissances conséquente, et un réseau de partenaires diversifié.³

9. L’amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale et de la gestion des ressources naturelles est passée par l’adoption d’innovations par les producteurs et l’introduction d’un dispositif d’appui-conseil paysan efficace. Le cadastrage participatif a constitué un outil remarquable de sécurisation foncière permettant l’intensification agricole et favorisant le dialogue lors de conflits fonciers. L’amélioration de l’alimentation et de la santé du petit élevage (chèvre rousse, embouche ovine) ont augmenté la capacité des ménages vulnérables à faire face aux besoins de trésorerie. Les infrastructures villageoises de stockage (« Banques de soudure ») gérées par les femmes ont représenté des filets de sécurité sociaux et une base d’approvisionnement en cas de crises alimentaires.

10. La participation des bénéficiaires a contribué à renforcer le capital social local. Le ciblage a permis une meilleure implication des femmes, des jeunes et des groupes les plus vulnérables. Des changements de comportements révèlent une nette amélioration de la position sociale de ces groupes en assemblée villageoise et leur implication dans les instances de décision. L’approche de développement local a contribué à la création de nombreuses organisations rurales locales qui, selon leur vocation respective, s’insèrent dans les espaces institutionnels: (i) des communes, pour les activités relevant de la gestion de biens communs (infrastructures, banques de soudure, ressources naturelles, etc.) avec les comités de gestion (COGES) rendant des services à tous les usagers ; (ii) de la Chambre Régionale d’Agriculture (CRA), pour les activités liées à la production et la diffusion des connaissances avec des groupes d’appui conseil agricole paysan animant des processus de changement technique au sein de leurs communautés; (iii) des marchés locaux pour les groupements liés aux activités génératrices de revenus (agriculture, élevage, services, artisanat, etc.) que la nécessité d’accéder aux intrants, à de meilleures conditions de vente et à une clientèle solvable, oriente vers l’entrepreneuriat ; (iv) des OP faîtières quand les processus d’union / regroupement deviennent indispensables pour rassembler des masses critiques de produits à mettre en marché ou à collecter suffisamment de capital pour accéder à des intrants de qualité.

3 En 2010 : évaluation programme pays et en 2011 : revue à 2/3 parcours du PPILDA (Avril) et revue à mi-parcours du projet PAC 2/IRDAR-RCI en Mai.

Leçons tirées d'autres PTF au Niger

11. Le "Projet Intrants" de la FAO (1999-2008) a financé des intrants par le warrantage, leur distribution au travers des boutiques d'intrants coopératives, et les commandes groupées par les OP. Il a ainsi abouti à l'élaboration d'une Stratégie d'approvisionnement en intrants pour une agriculture durable (SIAD) reprise dans la SDR⁴. L'expérience de la GIZ dans le Projet de lutte contre la pauvreté (LUCOP) souligne l'importance de : (i) la préférence des bénéficiaires pour le Cash for Work pour les travaux à HIMO; (ii) la gestion concertée des ressources naturelles; (iii) l'implication des autorités communales dans la planification et la maîtrise d'ouvrage; et (iv) du renforcement de la société civile.

12. Le RECA (réseau des chambres d'agriculture), appuie le développement de chambres régionales d'agriculture fonctionnelles à Zinder et Diffa⁵. Les groupements de producteurs organisés et les techniciens utilisent cet espace institutionnel pour diffuser les messages techniques et organisationnels en favorisant les échanges paysans pour l'appui conseil, l'organisation de formation et de foires.

13. AREN travaille sur un meilleur accès des éleveurs aux marchés au bétail en s'inspirant de marchés cogérés par les organisations de producteurs et les commerçants au Bénin. AREN a lancé un processus similaire à Tillabéry visant à établir une transparence de l'offre et de la demande pour créer des conditions de négociations équitables entre opérateurs des filières. VSF Belgique intervient dans la région de Maradi en partenariat avec des ONG nationales (KARKARA) dans les domaines du renforcement des filets de sécurité où les activités d'élevage sont intégrées aux stratégies globales.

14. SAA et FUMA, fédérations d'union de coopératives de producteurs dans la région de Maradi, ont évolué pour des activités touchant toutes les filières vivrières et de rente (mil, niébé, arachide, souchet). Leur expérience montre que la fluctuation des prix des engrais et des céréales oblige à être très réactif lors des commandes ou des ventes.

15. AcSSA/Afrique Verte travaille depuis une quinzaine d'années sur les marchés des céréales de la sous-région. Elle organise des bourses aux céréales pour que se rencontrent groupements de producteurs et commerçants autour d'échantillons des quantités à vendre et améliorer la commercialisation des productions céréalières des régions excédentaires vers les régions déficitaires.

16. CARE-Niger a mis en place, dans la région de Maradi, un réseau de groupements d'épargne-crédit féminins "Mata Masu Dubara" (MMD - les femmes ingénieuses) inspirée de la tontine traditionnelle⁶. Certains de ces groupements coordonnent d'autres activités au service des femmes (BS, recapitalisation en bétail, financement d'AGR, alphabétisation fonctionnelle, etc.) et se refinancent directement auprès d'institutions financières décentralisées (réseau ASUSU).

C. Justification de l'implication du FIDA

17. **Maradi, une région vulnérable, au centre des enjeux de sécurité alimentaire.** Les crises alimentaires récentes ont montré que la Région de Maradi reste l'épicentre de l'insécurité alimentaire au Niger. En raison de sa situation géographique, démographique et économique, la région demeure vulnérable aux chocs climatiques et économiques et à l'insécurité alimentaire. Avec trois millions d'habitants (2010), dont 87% vivant en milieu rural, la région de Maradi est la plus densément peuplée, hormis la zone urbaine de Niamey, et la plus rurale du Niger. Le taux d'accroissement démographique (3,71%) et l'indice synthétique de fécondité de huit enfants par femme, sont les plus élevés du pays. La proportion de la population ayant moins de 15 ans était de 53,9% en 2010. La région de Maradi reste la plus pauvre du Niger^{7,8}.

⁴ Les résultats de ce projet sont analysés et capitalisés par le Projet Gestion des connaissances et genre: capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire qui dispose d'un site internet.

⁵ Avec un financement bilatéral de DANIDA

⁶ Cet outil financier est intégré dans un programme de renforcement des capacités économiques et financières des femmes à travers la mise en œuvre d'AGR rentables financées par les caisses villageoises (droits des femmes, épargne/crédit, communication et entrepreneuriat).

⁷ L'incidence de la pauvreté dans la région est 25% supérieure à la moyenne nationale sur la période 2005-2008. En 2008, près de trois personnes sur quatre (73,4%) y vivaient en dessous du seuil de pauvreté, alors que l'incidence de la pauvreté n'est que de 27,8% dans la Communauté urbaine de Niamey.

18. **Maradi présente aussi des atouts** en capital physique, social et humain sur lesquels les investissements nécessaires pour renforcer la sécurité alimentaire doivent s'appuyer. Le potentiel productif agro-sylvo-pastoral, le dynamisme économique et commercial de sa population, et sa capacité à innover. Hors situations climatiques extrêmes, les niveaux de production suffisants assurent une bonne disponibilité alimentaire⁹, mais en année de faible pluviométrie (2009), les productions de mil, de sorgho et de niébé ont baissé de 20%, 33% et 60% respectivement. La région recèle également de près de 2 000 ha de terres irrigables (Goulbin Maradi et Goulbi N'Kaba) dont près de 800 ha sont déjà aménagés par le Projet de promotion de la petite irrigation (Banque mondiale) et 700 ha à aménager par le PUSADER (FIDA). Enfin il existe un potentiel de développement de l'élevage avec la complémentarité des zones agro-écologiques (pâturage, fourrage).

19. La poursuite des investissements dans la sécurité alimentaire au Niger est **en cohérence avec le programme politique du nouveau gouvernement et l'initiative 3N** sur deux axes : (i) réduire la vulnérabilité et renforcer la sécurité alimentaire des ménages ruraux, et (ii) améliorer les revenus et l'accès aux marchés pour les groupes cibles. Ces objectifs permettront de (i) atténuer les effets des crises agricoles et alimentaires à court terme, et renforcer la résilience des populations sur le long terme, en organisant au niveau villageois la mise en place de systèmes locaux de prévention et de gestion de telles crises, et (ii) mettre en place les conditions locales institutionnelles et structurelles pour réduire durablement le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural.

20. **Cet investissement est en ligne avec le Cadre Stratégique du FIDA (2011-2015)**, qui vise à : (i) renforcer la base des ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des ruraux pauvres, et la rendre plus résistante aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et à la transformation des marchés ; (ii) améliorer l'accès de ces populations à des services qui sont essentiels pour lutter contre la pauvreté, augmenter les revenus et renforcer la capacité d'adaptation; (iii) renforcer les capacités des hommes et des femmes, à titre individuel, ainsi que celles de leurs organisations, afin qu'ils puissent tirer avantage des débouchés offerts et influencer sur les politiques et les institutions qui les intéressent; et (iv) améliorer le contexte institutionnel et politique des économies rurales, qu'il s'agisse de l'agriculture ou des secteurs non agricoles.

21. En mettant l'accent sur les capacités de résilience, d'initiative et de croissance économique des populations, et concentrant les investissements sur la Région de Maradi, cette opération répond positivement aux recommandations de **l'Évaluation du Programme Pays (CPE) (2010)**, qui préconisait de : (i) orienter les priorités stratégiques du FIDA au Niger sur le renforcement des capacités institutionnelles et sur la diversification des sources de revenus, en ciblant la région de Maradi ; (ii) poursuivre la promotion des innovations et leur passage à l'échelle ; (iii) adapter le modèle opérationnel du FIDA au contexte particulier du Niger; et (iv) poursuivre l'évolution vers une approche – programme intégrée à la Stratégie de développement rural (SDR).

II. DESCRIPTION DU PROJET

A. Raison d'être, zone du projet et stratégies de ciblage et de genre

La raison d'être du projet : La Région de Maradi est dépositaire d'un capital important d'expérience de développement agricole et rural, et d'investissements du FIDA au Niger depuis plus de 30 ans, les projets en cours: PUSADER, PPILDA, IRDAR-RCI/PAC2, étant la quatrième génération d'interventions significatives de développement dans la zone¹⁰, ce qui a permis une contribution sur le long terme du renforcement de la résilience des populations. Le développement d'organisations rurales solides et bien ancrées dans les réalités locales permet de valoriser les liens de solidarité pour mieux investir dans des activités productives ou sociales qui servent l'intérêt individuel et commun. La

⁸ La sévérité se mesure par la moyenne des carrés des écarts entre la consommation des pauvres et le seuil de pauvreté.

⁹ En 2008, la production était 776 000 tonnes de mil, de 337 000 tonnes de sorgho et de 418 000 tonnes de niébé.

¹⁰ Depuis 1975, la Région a connu plusieurs opérations d'envergure notamment le Projet de Développement Rural de Maradi (PDRM I, Banque Mondiale, 1976-80), PDRM II (BM-CCC-FIDA, 1980-90), PDRA (FIDA, 1992-2001) et PPILDA (2005-2012) avec quelques projets plus limités comme le PAIP (FIDA, 2001- 2004).

plateforme de savoirs et de savoir-faire, de modèles et des pratiques développés par les communautés impliquées dans les projets FIDA, de concert avec d'autres partenaires, ainsi que les approches de développement adoptées, méritent d'être diffusés et amplifiés (scaling up) pour toucher une zone plus étendue. Le marché nigérian offre également des opportunités importantes pour assurer une meilleure disponibilité de produits alimentaires.

22. Le projet se base sur **le changement d'échelle des « modèles » appropriés par la population de la région**. Les projets FIDA ont contribué à créer une dynamique de développement local, en construisant des relations de confiance avec les populations, leurs organisations et les autorités locales. Pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en appliquant à plus grande échelle les acquis du FIDA au Niger, Le PASADEM devra répondre aux défis de la sécurité alimentaire sur trois fronts: (i) augmenter durablement la production alimentaire (disponibilité), (ii) améliorer l'accès de produits sur les marchés à un prix abordable pour le consommateur acheteur et rémunérateur pour le producteur; et (iii) améliorer la nutrition des ménages (utilisation), tout en renforçant la résilience des populations locales. Pour que l'amélioration de la sécurité alimentaire soit durable, le projet renforcera les capacités des acteurs organisés locaux. Le projet se concentrera sur le développement des capacités locales de résilience, d'initiative et d'amélioration des revenus des populations cibles, par une approche de changement d'échelle. Cela implique aussi de se retirer des secteurs où le FIDA ne présentent pas d'avantages comparatifs : services sociaux de base en santé et en éducation formelle.

23. **La zone d'intervention** du PASADEM s'étend sur les zones agricoles et agro-pastorales du centre-sud de la région de Maradi où 18 communes rurales ont été identifiées sur les 47 que compte Maradi (voir tableau 1). Les critères de délimitation de la zone d'intervention sont : (i) la mitoyenneté avec la zone d'intervention du FIDA ; (ii) l'existence de débouchés commerciaux sur quatre marchés intermédiaires (Tessaoua, Sabon Machi, Tchadoua et Guidan Roundji pour les céréales et le petit bétail, Djirataoua pour les cultures maraichères) ; ces marchés intermédiaires (demi-gros) sont au cœur de pôles de développement socio-économique basés sur des productions (mil, niébé, cultures maraichères et petit élevage caprin, ovin et avicole) dans lesquelles les groupes cibles du FIDA sont majoritairement impliqués et pour lesquels il existe un potentiel d'amélioration de la productivité; (iii) la proximité de bassins de production avec une masse critique suffisante pour alimenter les marchés ; (iv) la présence de producteurs motivés et intéressés à constituer des organisations pérennes / viables dans les filières identifiées et (v) la valorisation et la complémentarité des acquis des projets en cours (PPILDA, PUSADER, IRDAR-RCI/PAC2, PRODEX, etc.).

Tableau 1 : Zone cible du PASADEM

Départements	Communes	Population (INS Juill. 2010)	Femmes	% femmes	Zone PPILDA	Zone PUSADER	Zone IRDAR-RCI/PAC2
GUIDAN ROUMDJI	Total Départements (5)	470.687	240.591	51%			
	Guidan Roundji	85.941	43.581	51%		X	X
	Guidan Sori	90.496	46.708	52%		X	X
	Chadakori	94.273	47.780	51%			X
	Saé Saboua	89.099	46.228	52%	X		X
	Tibiri	110.878	56.294	51%		X	X
	Sous-total Zone PASADEM (5)	470.687	240.591	51%	1	3	5
DAKORO	Total Départements (14)	588.051	292.251	50%			
	Dan Goulbi	43.156	21.523	50%		X	X
	Sabon Machi	34.079	16.996	50%		X	X
	Maiyara	54.348	27.090	50%		X	X
	Sous-total Zone PASADEM (3)	131.583	65.609	50%	0	3	3
MAYAYI	Total Départements (8)	529.876	269.594	51%			
	Sarkin Haoussa	73.537	37.534	51%			X
	Sous-total Zone PASADEM (1)	73.537	37.534	51%	0	0	1
TESSAOUA	Total Départements (7)	464.525	235.133	51%			
	Tessaoua	161.517	82.303	51%			X
	Baoudeta	11.375	5.733	50%			X
	Majjirgui	59.715	30.374	51%			X
	Koona	14.853	7.458	50%			X
	Sous-total Zone PASADEM (4)	247.460	125.868	51%	0	0	4
AGUIE	Total Départements (4)	374.227	191.555	51%			
	Gazaoua	108.250	54.825	51%	X	X	X
	Gangara	39.532	20.018	51%	X		X
	Aguié	137.775	70.990	52%	X		X
	Tchadoua	88.670	45.722	52%	X		X
	Sous-total Zone PASADEM (4)	374.227	191.555	51%	4	1	4
MADAROUNFA	Total Départements (9)	393.788	199.074	51%			
	Djirataoua	73.455	37.086	50%	X		X
	Sous-total Zone PASADEM (1)	73.455	37.086	50%	1	0	1
TOTAL ZONE PASADEM	18	1.370.949	698.243	51%	6	7	18
TOTAL MARADI	47	3.021.169	1.528.845	51%			
	38%	45%	46%				

24. **La population cible** du PASADEM est composée des ménages agro-pastoraux des 18 communes retenues dans la région de Maradi, engagés dans la production de mil, niébé, maraîchage, petit élevage et contribuant aux principaux flux commerciaux des cinq marchés ciblés. La zone couverte par le PASADEM concernera environ 45% de la population de Maradi, dont 51% sont des femmes et 49% ont moins de 15 ans. Le nombre de bénéficiaires directs des activités du PASADEM pourrait s'élever à près de 452 400 personnes, soit environ 65 000 ménages de 7 personnes, correspondant à 33% de la population totale de la zone cible.

25. **Groupes cibles.** Le PASADEM ciblera : (i) les producteurs agricoles ou agro-pasteurs et leurs organisations –associations, coopératives ou autres– dégagant des surplus commercialisables (au moins 5% de femmes et/ou jeunes chefs de ménage); (ii) les petits producteurs agricoles ou agro-pasteurs très vulnérables aux chocs extérieurs (au moins 10% de femmes et/ou jeunes chefs de ménage) ; (iii) les jeunes et les femmes, sans terre avec trop peu de terres, intéressés à développer des activités ou des micro-entreprises au sein et / ou autour des marchés; et (iv) les communes rurales en tant que maître d'ouvrage du développement local et partenaire privilégié des marchés et des IR en charge de la gestion des investissements communautaires. Au total, au moins 30% des bénéficiaires directs du PASADEM devront être des femmes et autant de jeunes.

26. **Stratégie de ciblage et de genre.** Les ruraux pauvres restent les principales cibles du programme, mais le point d'entrée des interventions du PASADEM ne sera plus exclusivement le critère de vulnérabilité des ménages, le caractère urgence du projet ayant été supplanté par le caractère développement socio-économique durable. La stratégie de ciblage se fondera davantage sur la valorisation des ressources existantes (humaines, institutionnelles, facteurs de production, etc.) pouvant contribuer à démultiplier les effets et impacts enregistrés dans le cadre des projets du FIDA.

27. La stratégie de ciblage du PASADEM comprendra quatre dimensions essentielles (voir tableau 2) : (i) un ciblage géographique ; (ii) un autociblage des groupes les plus vulnérables ; (iii) un ciblage direct des femmes et des jeunes ; et (iv) un ciblage orienté vers l'autonomisation des groupes cibles. Des quotas de participation des femmes et des jeunes ont été fixés reflétant leur représentation dans la population et la volonté politique nationale et des activités spécifiques leur sont réservées. De plus, le FIDA participera aux réunions du cadre de concertation « Genre et enfance »¹¹.

Tableau 2 : Stratégie de ciblage du PASADEM

Type de ciblage	Catégorie de bénéficiaires	Critères/caractéristiques justifiant le ciblage	Activités prévues dans le PASADEM
Ciblage géographique	18 communes de Maradi: Voir liste en tableau 1	- zone d'influence des marchés de Sabon Machi, Guidan Roudji, Tessaoua, Tchadoua (céréales et petit bétail) et Djirataoua (produits maraîchers) - Populations organisées (OP, IR, GF/MMD) et complémentarité avec autres projets FIDA et PTF.	- Professionnalisation des OP et IR ; infrastructures des centres de collecte et 5 marchés demi-gros, pistes de desserte ; mise en place d'entités autonomes de gestion des marchés (partenariat public-privé), système d'information sur les marchés/prix
Autociblage	Ménages peu et moyennement vulnérables et OP à intérêt économique fonctionnelles	- Excédent de production commercialisable et résidus de récoltes disponibles pour développer l'élevage ; Capital monétaire pour mobiliser leur contribution et accéder au crédit des SFD. - Stabilité en saison de soudure (pas d'exode). - Organisés et faiblement alphabétisés	- Appui-conseil organisationnel, agro-sylvo-pastoral, commercialisation, gestion des BI, BAB, infrastructures de collecte et de marché - Facilitation pour l'accès au crédit auprès de SFD - RNA et récupération des terres - Alphabétisation fonctionnelle
	Ménages moyennement vulnérables et OP à intérêt économique, peu fonctionnelles et structurées	- Niveaux de production et d'excédents commercialisables variables - Possession d'un petit cheptel - Possibilité de contribuer au financement des AGR mais - Réticence à contracter des crédits auprès des SFD, peur d'une incapacité de remboursement - Quelques personnes alphabétisées	- Appui-conseil organisationnel et agro-sylvo-pastoral, financement subventionné du F3I - Accès aux services des BI, BAB, infrastructures de collecte et de marché - RNA et récupération des terres - Alphabétisation fonctionnelle - IEC Nutrition

¹¹ Ce cadre de concertation créé en 2008 est composé des représentants du ministère de la promotion féminine et de la protection de l'enfant, des bilatéraux, multilatéraux, de la société civile nationale et internationale.

La Coopération espagnole est actuellement le chef de file du groupe actif sur les thèmes suivants: révision du code du statut personnel, la loi sur les quotas, ainsi que l'élaboration d'un code de conduite des membres du cadre de concertation Genre et Enfance, l'élaboration d'un plan d'action annuel.

	Ménages très ou extrêmement vulnérables et Associations à but social ou productif	- Faibles moyens de production et petits rendements ; exode saisonnier ou de longue durée ; - associations informelles ; - Analphabètes ; - Inéligibles au crédit des SFD et accès difficile au F3I car faible capacité de contribution	- Appui-conseil organisationnel, agro-sylvo-pastoral ; - Don de volailles, chèvres, semences améliorées, jardin de case, GFS, micro-entreprises non agricoles, Cash for Work, IEC nutrition, allègement travail des femmes, Alphabétisation fonctionnelle
Ciblage direct	Femmes et jeunes	- Sans ou avec peu de terre dégradée et faibles moyens de production ; - Faible accès aux AGR, chômage et sous-emploi - exode en saison sèche ou pluriannuel (jeunes) ; - Souvent analphabètes	- Groupement féminin MMD, GFS, kit agro-pastoral gratuit + jardin de case, kit micro-entreprises rurales, MP allégeant le travail des femmes (aménagement puits, moulins, charrettes, four améliorés, etc.), - Alphabétisation fonctionnelle, - Cash for work, IEC
Autonomie	Tous		- Autodiagnostic et auto-recensement participatifs, voyages d'échanges, SIM - Dialogue politique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le foncier, le genre/ciblage, et la régionalisation de la SDR.

B. Objectifs et résultats

28. L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie et de renforcer les capacités de résiliences des populations rurales dans la région de Maradi, Niger. Plus spécifiquement, il vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des 65,000 ménages ruraux autour de 5 pôles de développement économique (Tessaoua, Tchadoua, Sabon Machi, Guidan Roudji et Djirataoua) dans 18 communes de la région de Maradi. L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle repose sur 3 axes: (i) **L'accroissement de la disponibilité des produits agricoles consommés**; (ii) **le renforcement de la capacité d'accès aux aliments** par les ménages pauvres et; (iii) **l'amélioration de la nutrition des femmes et des enfants** par la diversification de l'alimentation (cultures riches en micronutriments), la réduction de la charge de travail des femmes et l'amélioration de la couverture des besoins en période de soudure (greniers féminins de soudure - GFS). Le tout géré par des acteurs organisés locaux de manière stable avec des mécanismes efficaces de renforcement de la résilience des plus vulnérables aux chocs externes. Les objectifs du PASADEM sont cohérents avec l'Initiative 3N dont il constituera l'une des premières réalisations concrètes.

29. Les **principaux résultats attendus** sont: (i) une amélioration significative des rendements agro-sylvo-pastoraux; (ii) une gestion rationnelle et protection des ressources naturelles; (iii) l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux marchés de produits agricoles et de l'élevage et des revenus qui en découlent; (iv) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment des enfants et des femmes; (v) l'engagement des populations dans des processus d'auto-développement et d'organisation viables; (vi) la professionnalisation des OP, devenues économiquement rentables et accompagnées par un dispositif d'appui-conseil accessible, performant et durable; (vii) la mise en œuvre de microprojets rentables par des bénéficiaires organisés cofinancés par le Fonds d'Investissement dans les Initiatives et Innovations (F3I) et les services financiers décentralisés (SFD).

C. Description des composantes

30. Le projet s'articulera autour de deux composantes techniques: (i) Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, qui correspond aux investissements; (ii) Développement des capacités des acteurs locaux organisés, qui inclut le Fonds d'investissement pour les initiatives et innovations (F3I). Une troisième composante intégrera coordination et gestion du projet, gestion des savoirs et dialogue politique.

Composante 1: Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

Sous-composante 1.1. : Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale

31. Objectif : contribuer à l'augmentation de la productivité agricole et pastorale des ménages en améliorant les pratiques et technologies utilisées par les producteurs et en sécurisant leur accès aux moyens de production¹².

32. **Les activités techniques d'intensification agricole seront étendues aux nouvelles zones :** Les innovations ayant eu un impact positif sur la productivité¹³ des cultures seront diffusées par des méthodes de vulgarisation participative. Un appui particulier sera apporté à l'établissement de groupements semenciers facilitant la diffusion de semences améliorées. Le PASADEM mettra en place 144 champs de diversité, parcelles d'initiatives paysannes (PIP)¹⁴ avec kits de culture mécanisée touchant 4 320 paysans formateurs dont 30% de femmes; Pour la multiplication des semences, il est prévu d'emblaver 504 ha afin de servir les besoins de plus de 190 000 producteurs dont au moins 10% de femmes. L'approvisionnement en intrants des boutiques (26) (cf. sc1.2) gérées par des OP se fera au travers des OP faïtières régionales impliquées de manière effective dans cette activité (FUMA, SAA).

Innovations Techniques	Vulgarisation participative	Partenaires impliqués
Production de semences améliorées de cultures vivrières (mil, sorgho, niébé) : variétés à cycle court, rendement élevé, variétés à haute valeur nutritive, ...	54 Champs de diversité (CD) Echanges paysans	Technicien agricole, INERA, ICRISAT Groupement appui conseil agricole paysan (GACAP), CRA, Groupements semenciers
Améliorations des pratiques culturales : densité de semis, semis en ligne, lutte contre les ravageurs	90 Parcelles d'Innovation Paysanne (PIP) et individuelles	Technicien agricole, GACAP et CRA, OP en charge des boutiques d'intrants, groupements semenciers
Amélioration de la fertilisation : application localisée de micro-dose, rotation, cultures associées, fertilisation organique, RNA	120 PIP Parcelles individuelles	Technicien agricole, GACAP et CRA OP en charge des boutiques d'intrants et OP faïtières
Culture attelée : semis en ligne, binage, labour de surface, sarclage, transport	144 PIP, Echanges paysans,	Technicien agricole, GACAP et CRA, Groupement d'utilisateurs de matériel en commun, Fournisseurs de matériel

33. Il est prévu d'augmenter les rendements moyens de 50% sur la durée globale du projet¹⁵.

34. **L'augmentation de la productivité du petit élevage.** (caprins, ovins, volailles). En suivant une approche similaire de vulgarisation, des démonstrations d'initiatives paysannes en matière d'élevage (DIPE) seront menés pour l'élevage de petits ruminants et la volaille : 90 DIPE bénéficiant à 1 800 éleveurs-formateurs dont au moins 30% de femmes). Ces activités seront complétées par la mise en place de boutiques d'aliment bétail qui seront couplées avec les Boutiques d'intrants.

Innovations Techniques	Vulgarisation participative	Partenaires impliqués
Elevage de petits ruminants (chèvre rousse de Maradi, ovins) : reproduction, conduite semi-extensive, blocs à lécher, traitement de paille à	90 démos. d'initiatives paysannes en	Technicien agricole, GACAP, CRA, AREN, OP en charge des Boutiques d'Aliments du Bétail (BAB)

¹² Voir DT4

¹³ Organisation des champs de diversités et des parcelles d'initiatives paysannes, fourniture des intrants agricoles, organisation des visites inter producteurs, etc.

¹⁴ Les PIP, CD s'inspirent directement de la méthode de vulgarisation par Champs Ecole Paysan développés par la FAO qui est basé sur les transferts directs de connaissances entre paysan.

¹⁵ Cet objectif est moins ambitieux que l'objectif de 20% annuel fixé dans l'initiative 3N, mais reste dans la fourchette des recommandations des études prospectives visant à la sécurité alimentaire régionale

l'urée, construction d'étable, traitement antiparasitaire...	élevage (DIPE-petits ruminants)	Service vétérinaire de proximité
Elevage de volaille (poules, pintades) : vaccination des oiseaux, reproduction, conduite semi-extensive, construction de poulailler, formulation d'aliments	90 DIPE-volaille Visite d'élevage	Technicien agricole, GACAP, CRA, AREN, OP en charge des BAB,

35. **La gestion des ressources naturelles.** Le PASADEM appuiera les groupes cibles à mettre en œuvre des dispositifs d'initiatives paysannes (DIP) de restauration et de sécurisation des espaces agro-sylvo-pastoraux par quatre types d'actions: (i) la promotion de la régénération naturelle assistée (RNA) en parcelles paysannes sur 90 000 ha dont au moins 30% cultivées par des femmes. 18 DIP sur la protection et la gestion des ressources naturelles seront mises en place qui toucheront 540 ménages dont 10% de femmes; (ii) la récupération de 4 800 ha terres dégradées communautaires réalisés en « cash for work » en cofinancement avec le PAM touchant 7 992 bénéficiaires ; (iii) l'aménagement de 2 250 ha de couloirs sylvo-pastoraux traversant les territoires avec le balisage avec des espèces fourragères adaptées et la construction de 18 puits pastoraux; et (iv) l'aménagement de 4 000 ha de pâturage et de forêts naturelles pris en charge par le PAM au bénéfice de 800 ménages.

Innovations Techniques	Vulgarisation participative	Partenaires impliqués
Récupération des terres dégradées : aménagement de demi-lunes et banquettes, ensemencement des sites avec des plantes ou ligneuses utiles	Cash for Work	Technicien agricole, ICRAF, IR de gestion des ressources naturelles (GRN), Groupements pépiniéristes, PAM
Balisage des couloirs sylvo-pastoraux : introduction d'espèces disparues, pépinières, lutte contre <i>Sida Cordifolia</i>	Couloirs de passage, cash for work	Technicien agricole, IR de GRN, Groupements pépiniéristes PAM
Régénération naturelle assistée : introduction d'espèces disparues, conservation, pépinières	PIP, Parcelles individuelles	Technicien agricole, ICRAF, IR de surveillance de la RNA, GACAP, CRA

36. **Appui à la sécurisation foncière des espaces communautaires mis en valeur.** Il s'agira principalement de redynamiser et d'appuyer les commissions foncières (COFO) aux niveaux départemental, communal et villageois, afin de clarifier le statut foncier des parcelles où des investissements sont réalisés (GFS, BAB, BI, marchés, magasins de stockage, hangars, etc.) ou qui seront mis en valeur avec l'appui du projet (terres dégradées récupérées, espaces sylvo-pastoraux aménagés, couloirs de passage, parcelles irriguées, etc.). ainsi que les conditions de gestion et de partage des revenus à moyen et long terme des ressources dégagées¹⁶;

37. **Partenaires d'exécution.** Le dispositif d'appui-conseil de proximité sera mis en place et reposera sur des groupements d'appui-conseil agricole paysans (GACAP), d'organismes d'appui tels qu'AREN et AVSF Belgique pour l'élevage, des STD (Direction départementale de l'environnement et de la lutte contre la désertification, Direction départementale de l'agriculture et de l'élevage, Secrétariat permanent des commissions foncières, etc.) et des centres de recherche (INRAN, ICRAF, IPGRI et ICRISAT) pour accompagner les producteurs dans l'expérimentation et la diffusion des nouvelles techniques. Le RECA sera sollicité pour soutenir le renforcement de la chambre régionale d'agriculture de Maradi. Les prestataires de services spécialisés dans le développement communautaire seront également sollicités pour organiser et renforcer les capacités institutionnelles des groupes cibles au sein d'instances rurales (IR) ou d'organisations de producteurs (OP) viables.

Sous-composante 1.2: Accès des producteurs aux marchés ruraux de la région

38. *L'objectif est de créer une dynamique économique autour de lieux de marchés opérationnels contribuant à l'accès de produits agricoles, à un prix abordable pour le consommateur acheteur et rémunérateur pour le producteur, et ainsi renforcer le pilier « accès à l'alimentation » de la sécurité*

¹⁶ Le projet pourrait également appuyer la professionnalisation de pépiniéristes privés chargés d'approvisionner les communautés en semences/plants forestiers, fruitiers et fourragers.

alimentaire des ménages. Les activités consisteront au financement **d'infrastructures** améliorant le fonctionnement des marchés intermédiaires existants et la facilitation des transactions commerciales entre les opérateurs pour une meilleure gestion des flux des principales productions (céréales, petit bétail, produits maraîchers), tout en assurant un partage équitable de la valeur ajoutée entre opérateurs organisés : (i) centres de collecte (niveau grappe de villages), (ii) pistes de desserte, et (iii) marchés de demi-gros (niveau chef-lieu de département).

39. **Le développement des marchés de collecte à l'échelle des grappes de villages.** Des infrastructures de services économiques liés à la production (26 boutiques d'intrants, 26 hangars de stockage) seront construites dans les zones de collecte au cœur des zones de production à raison de 2 lots d'infrastructure par commune en partenariat avec les OP bénéficiaires locales organisées en coopérative et dont les plans d'affaires, élaborées en partenariat avec les OP faîtières régionales, FUMA et SAA, démontreront l'intérêt de cet investissement.

40. La **Réhabilitation de 80 km pistes rurales de desserte** permettra de désenclaver des zones de production et leur raccordement aux centres de collecte et marchés de demi gros. Pendant les 3 premières années, l'entretien courant annuel de 300 kms de pistes pouvant être effectué par HIMO sera réalisé sous forme de cash for work en cofinancement avec le PAM. La réhabilitation des pistes rurales devra se faire en étroite coordination avec la réhabilitation des centres de collecte et des marchés. Des comités locaux d'entretien seront promus parmi les personnes qui auront acquis cette expérience lors des travaux HIMO. Ces comités devront être enregistrés au niveau des communes/départements et leurs organisations seront considérées comme parties prenantes des opérateurs intervenant sur les marchés. Il sera envisagé que ces comités, déjà équipés au démarrage des travaux, bénéficient également de revenus issus des taxes directement perçues sur les marchés afin qu'ils assurent durablement l'entretien courant des pistes de desserte reliant centres de collecte et marchés.

41. **Réhabilitation des marchés ruraux de demi-gros des céréales et de bétail.** Afin de faciliter les débouchés commerciaux pour les centres de collecte et dans la logique de favoriser l'accessibilité des produits vivriers, Le PASADEM appuiera la réhabilitation de 4 marchés de demi-gros déjà existants (Tessaoua, Tchadoua, Sabon Machi, Guidan Roudmji) et d'un centre de collecte de produits maraîchers (Djirataoua), dont les infrastructures seront agrandies et améliorées. Sur chaque site, il faudra évaluer les points suivants pour que les infrastructures réalisées aient un impact positif direct sur le fonctionnement du marché: (i) accessibilité, location et espace disponible; (ii) sécurité des personnes et des marchandises; (iii) qualité et hygiène; (iv) contrôle des quantités et types de produits commercialisés; et (v) facilité de mobilisation des services professionnels d'appui aux transactions. Les marchés seront construits avec une maîtrise d'ouvrage de la commune dans le respect des procédures mises en place par le projet IRDAR-RCI/PAC2 dans chaque commune de la région.

42. **Partenaires d'exécution.** Les infrastructures seront financées par le PASADEM sur subventions directes. L'UCGP disposera d'une unité de génie rural qui sera chargée de constituer les dossiers d'appels d'offres pour recruter architectes, ingénieurs conseil et entreprises de construction, et d'assurer le suivi et le contrôle des travaux jusqu'à leur remise aux bénéficiaires, en collaboration avec les services techniques compétents. La contribution des communes consistera à la mise à disposition des terrains pour lesquels des titres fonciers devront être obtenus (sous-composante 1.1). Les infrastructures seront données en gérance, sous forme de baux à long terme, aux 26 OP locales (centres de collecte) ou au 5 GIE de gestion de marché (marché de demi-gros). Les autorités communales et les OP locales concernées, en lien avec les OP faîtières auxquelles ces dernières choisiront de se rattacher (FUMA, SAA), seront associées à toutes les phases du processus afin d'assurer l'appropriation fonctionnelle des infrastructures dès leur conception et non une remise "clé en main". Des comités consultatifs de réhabilitation des infrastructures seront établis sur chaque site pour être l'interlocuteur du PASADEM pendant les travaux.

Sous-composante 1.3: Appui aux mécanismes de résilience et à la sécurité nutritionnelle des groupes les plus vulnérables

43. L'objectif est d'augmenter et de diversifier les revenus des groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes déscolarisés) et d'améliorer leurs pratiques alimentaires permettant d'assurer une meilleure sécurité nutritionnelle du ménage et particulièrement des jeunes enfants, afin de mieux résister aux chocs externes. Les 4% les plus vulnérables des ménages de la zone cible du PASADEM seront ciblés par ces actions, soit environ 2 600 bénéficiaires (3% disposant de terres agricoles + 1% sans terres).

Renforcement des mécanismes de résilience des ménages les plus vulnérables

44. **Distribution de kit « intrants agro-pastoraux »¹⁷** pour les femmes et jeunes disposant de terre mais manquant de moyens de production (1 950 ménages agricoles) : (i) semences améliorées (ii) une paire de chèvres rousses pour le tiers des ménages ciblés ayant suffisamment de ressources fourragères issus des résidus agricoles, ou de cinq volailles (4 poules et un coq) pour les deux tiers ne disposant pas des ressources fourragères suffisantes.

45. **Kit « micro-entreprises rurales ».** Pour les personnes les plus vulnérables (estimées à environ 650 personnes soit 1% de la population cible) ne disposant pas de terre de qualité et/ou quantité suffisante pour pratiquer l'agriculture, le PASADEM appuiera la diversification d'activités dans des secteurs non agricoles. En fonction de la demande, il pourra s'agir de métiers liés à la tenue des marchés tels que dockers, vannerie, forgerons/réparateurs d'outils agricoles, maçonnerie, menuiserie, mécanicien - réparateur de motos, moto pompes, petite restauration, transformation de produits agrosylvo-pastoraux. Il s'agira pour le projet de financer leur formation professionnelle, dispensée par des opérateurs spécialisés, et l'équipement nécessaire à leur installation et au démarrage de leurs activités.

46. **Greniers féminins de soudure (GFS).** Les GFS représentent un instrument de prévention et de gestion de l'insécurité alimentaire, par et pour les femmes, notamment les plus vulnérables, qui en assument la gestion. Il s'agit d'un système de distribution de mil en période de soudure et de recouvrement des quantités empruntées en période de récolte et en nature, majorée de 20% pour reconstituer le stock et couvrir les charges liées au fonctionnement du grenier. Environ 120 nouveaux GFS seront financés par le PASADEM dans les 12 nouvelles communes d'expansion de la zone cible (hors zone PPILDA). L'appui consistera en : i) la construction et l'équipement du bâtiment avec la contribution des bénéficiaires (main d'œuvre non qualifiée), ii) l'approvisionnement de 10 tonnes de mil comme stock initial, et iii) la formation des membres du bureau à la gestion du GFS. La gestion des GFS pourra être confiée aux groupements de femmes de type MMD¹⁸ (GF/MMD) existants ou émergents et qui ont vocation à diversifier leurs activités au service des femmes de la communauté. Les GFS et leur comité de gestion seront suivis et appuyés par les animatrices/formatrices des GF/MMD (voir sous-composante 2.1) et leur action liée aux activités d'IEC en matière de nutrition. Ainsi, les contraintes précédemment relevées liées à la difficulté de recouvrement total des stocks, à la mauvaise gestion (analphabétisme) et à l'ingérence des hommes dans la gestion seront levées par des actions de sensibilisation villageoise continue, l'implication des autorités communales et par le renforcement des capacités des femmes (organisation, alphabétisation, formation - voir composante 2).

Diversification agricole pour une meilleure qualité nutritionnelle de l'alimentation des ménages :

La promotion des plantes traditionnelles riches en micronutriments sera appuyée avec la mise en place de jardins de case afin d'améliorer la qualité de l'alimentation des ménages, et en particulier celle des femmes et des enfants. Le FIDA a initié avec succès la promotion d'espèces végétales autochtones, *Moringa Oleifera* et *Cassia Tora*. Cette innovation sera disséminée à 30 000 ménages en fonction des souhaits des bénéficiaires et de leur espace disponible et de leur capacité d'irrigation.

47. Une **étude ethnobotanique** sera réalisée afin d'identifier les plantes de cueillette traditionnellement utilisées dans la zone d'intervention (feuilles, fruits, gousses, graines, racines) et de mesurer/qualifier leur intérêt nutritionnel. Les espèces végétales les plus intéressantes, que ce soit en

¹⁷ Le PASADEM utilise la notion de « kit » qui est reprise de l'initiative 3N qui recommande une liste minimum de moyens de production qui devrait être mis à disposition des ruraux pauvres afin qu'ils puissent produire et nourrir le Niger.

¹⁸ Groupements Matu Masu Dubara (MMD - les femmes ingénieuses). La démarche MMD est une expérience de microcrédit inspirée de la tontine traditionnelle et qui s'adresse exclusivement aux femmes (voir annexe 2).

termes de richesse nutritionnelle ou de disponibilité de leurs produits, seront identifiées et diffusées au sein de la zone du PASADEM. Ainsi, les arbres préservés dans le cadre de la RNA pourront être choisis selon ces critères, et de nouvelles espèces alimentaires locales viendront enrichir l'offre actuelle dans les jardins de case et les parcelles maraîchères.

48. Des **campagnes d'information-éducation-communication (IEC)** des femmes, mais également des hommes afin de les sensibiliser à la problématique nutritionnelle, seront prévues sur des thématiques liées à une alimentation équilibrée et variée, la nutrition des enfants, l'allègement du travail des femmes, l'allaitement exclusif, etc. ainsi que des démonstrations de recettes culinaires. Des femmes relais dans les villages, membres des GF/MMD, seront formées afin de prendre la relève et poursuivre les activités d'IEC au niveau villageois, autour des GFS.

49. Pour **réduire le temps de travail des femmes**, qui constitue est une contrainte freinant l'adoption de meilleures pratiques d'alimentation et de soin du jeune enfant, le PASADEM va améliorer les infrastructures villageoises : équipement de 360 points d'eau en matériel d'exhaure, moulins et batteuses à mil, charrettes asines, etc. Ces aménagements seront développés en s'inspirant d'expériences dans ce type d'activités, comme la Maison des Femmes à Dosso où sont prévus des voyages d'études. La mise en place des infrastructures sera assurée simultanément au développement des GFS, afin de faciliter les économies d'échelle et les synergies entre ces deux activités qui visent le même groupe cible. Le projet prévoit d'équiper 360 points d'eau avec des équipements d'exhaure simples du type trépied avec poulie mais allégeant significativement la pénibilité de la tâche des femmes et donc le temps consacré aux corvées d'eau.

50. D'autre part, à travers le F3I, le PASADEM mettra à disposition des ressources pour le financement subventionné d'activités génératrices de revenus (AGR). A travers ce fonds, le projet favorisera des activités qui ont un impact positif sur la réduction du travail des femmes et en conséquence sur l'amélioration de la sécurité nutritionnelle des ménages, comme les moulins à grain, les équipements pour la fabrication de farine de complément minéro-vitaminique pour les nourrissons, etc. 20% du F3I sera alloué à ce type d'activités avec un taux de contribution des promoteurs ne dépassant pas 10% du coût total d'investissement.

Le PASADEM sera un acteur effectif du **dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaire (DNGPCA)** à travers la mise en œuvre des activités de cette sous-composante. De plus, il transmettra les résultats de ses enquêtes SYGRI au système national de suivi du DNGPCA et aux autres PTF, afin d'assurer la diffusion des résultats mesurés en termes de sécurité alimentaire et de statut nutritionnel des populations de sa zone d'intervention. Le PASADEM apportera également son appui direct au **Système d'alerte précoce et de gestion des crises (SAP/GC)** au niveau local, en assurant le renforcement des capacités de 20 agents SAP/GC et du système d'information sur les marchés (SIM) et en équipant 6 bureaux départementaux en matériel informatique et bureautique pour renforcer le système dans la région de Maradi. Le projet appuiera aussi l'équipement des cellules SAP/GC en ordinateurs et/ou matériel de bureau dans sa zone d'activité.

51. **Partenaires d'exécution.** Les prestataires de services, par un dispositif d'animatrices des GF/MMD et les paysannes relais, appuieront le processus de mise en place et de gestion des GFS, d'IEC et des activités de réduction du temps de travail des femmes. Les prestataires de services spécialisés impliqués dans la mise en œuvre de la sous-composante 1.1 assureront, sous la coordination du/de la Chargé(e) d'agriculture et élevage, la distribution et le suivi de la mise en valeur des kits agro-pastoraux et des jardins de case. Les prestataires de services devront identifier et coordonner la formation des micro-entrepreneurs. Des liens fonctionnels étroits seront mis en place avec les agences des Nations Unies opérant dans la zone du projet, en particulier le PAM pour intégrer les GFS au sein d'un réseau plus vaste de stocks céréaliers villageois, l'UNICEF pour la formation des formateurs en nutrition, et la FAO pour leur expertise en nutrition communautaire. Une assistance technique spécialisée en nutrition pourra ponctuellement être mobilisée en fonction des besoins.

Composante 2 : Développement des capacités des acteurs organisés locaux

52. L'objectif de cette composante est de renforcer: (i) les organisations de producteurs (OP) que ce soit des groupements d'intérêts économiques, des coopératives, des unions, des fédérations, ou des forums paysans rattachés à la chambre régionale d'agriculture; et (ii) les instances rurales (IR) que ce soit des comités villageois, des comités de représentation de grappe, des GF/MMD, des comités de gestion de biens communautaires, qu'ils soient existants ou nouvellement promus.

53. Le PASADEM appuiera le développement des capacités locales en utilisant des méthodes participatives spécifiques à chaque type d'organisation pour qu'elles sachent et puissent rendre compte de leurs activités en toute transparence à leur base et aux autorités. Les efforts d'organisation à des niveaux secondaires seront appuyés. Chaque type d'organisation aura identifié le contexte institutionnel dans lequel elle opère et s'y inscrira comme partie prenante pour y devenir influente.

54. Le projet facilitera: (i) la professionnalisation des OP et de la CRA de Maradi qui intégrera et assurera la tutelle des GACAP; (ii) le renforcement des IR responsables des actions de GRN, de la gestion des diverses infrastructures rurales et des GFS, ainsi que des GF/MMD; (iii) une implication effective des communes en tant que maître d'ouvrage des actions d'aménagement et de développement au niveau local; (iv) l'établissement de nouveaux partenariats public-privé pour la gestion durable des infrastructures collectives et notamment les marchés aménagés et les pistes de desserte; ainsi que (v) l'utilisation transparente d'un Fonds d'Investissement dans les Initiatives et Innovations (F3I).

Sous-composante 2.1: Emergence et renforcement des capacités des Instances Rurales (IR) à caractère communautaire

55. L'objectif est d'amener les communautés locales à avoir, dans le contexte de la décentralisation, les capacités institutionnelles et organisationnelles pour assumer des délégations de maîtrise d'ouvrage des investissements communautaires et une participation citoyenne dans le développement local.

56. On entend par IR à caractère communautaire les structures formées pour répondre aux besoins de concertation, de participation à la prise de décision et de gestion de biens communs ou communautaires au niveau villageois, des grappes ou des inter-grappes. Elles incluent: (i) les comités de concertation, représentation et planification des grappes et villages (CRG et CDV); (ii) les comités spécifiques de gestion d'infrastructures ou de biens communs (COGES de ressources naturelles, GFS, comités d'entretien des pistes, etc.); et dans une vision élargie (iii) les communes. Les interventions à l'échelle villageoise reposent sur les IR afin de garantir un processus de planification villageoise participatif et inclusif et d'éviter l'accaparement des décisions et de gestion des infrastructures sociocommunautaires par les notables. Le PASADEM appuiera la création d'IR dans les nouvelles communes et assurera le renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion par un dispositif d'animation et d'appui-conseil de proximité. Les structures existantes seront renforcées et joueront un rôle pilote par des échanges inter-grappes. Chaque IR cherchera à ce qu'au moins 30% de ses membres soient des femmes et qu'au moins deux d'entre elles soient élues à des postes de responsabilité (hormis pour les GFS et les GF/MMD où elles représenteront 100% des membres et des dirigeants).

57. **Alphabétisation fonctionnelle.** Compte tenu du faible taux d'alphabétisation des populations rurales et surtout des femmes qui limite la professionnalisation et l'autonomisation des petits producteurs et de leurs organisations, des actions d'alphabétisation fonctionnelle sont indispensables. Des campagnes d'alphabétisation se tiendront pendant 4 mois par an pendant 3 années successives. Elles viseront en priorité les responsables et les membres des IR et des OP afin de mettre directement à profit leurs nouvelles connaissances dans la professionnalisation de leurs groupes respectifs.

58. **Appui institutionnel aux communes.** Le projet adoptera une approche responsabilisant les communes, conforme aux orientations nationales, tout en gardant l'échelle des grappes et inter-grappes comme des interfaces possibles entre les villages et les communes. Cette approche s'inscrit

également dans une logique de complémentarité avec les approches des autres projets financés par le FIDA (PPILDA, PUSADER, IRDAR-RCI/PAC2), et cherchera à harmoniser le contenu des modules de formation pour le renforcement des capacités des Communes, avec les autres PTF engagés dans la décentralisation.

59. **Partenaires d'exécution.** Afin de pallier le manque de moyens humains et financiers des ONG locales et des STD, le PASADEM recherchera des prestataires de services ayant une expertise de niveau national ou international reconnue dans les domaines d'intervention retenus, qui pourront sous-traiter certaines activités à des prestataires de services locaux qu'ils formeront simultanément. Par ailleurs, les jeunes ruraux formés et organisés en groupements de services "autodiagnostic et ciblage" seront utilisés dans les zones d'extension pour appuyer les structures communautaires naissantes.

Sous-composante 2.2: Renforcement de capacités des OP et des opérateurs d'appui-conseil

60. Le PASADEM cherchera à créer une dynamique de dissémination des I&I technico-économiques portées par des groupements d'appui conseil agricole paysan (GACAP). Ces groupes seront répertoriés au niveau de la **Chambre Régionale d'Agriculture** qui devra à terme encourager l'implication de ces groupes dans le dispositif de vulgarisation agricole de la région et des divers PTF. Les dirigeants des groupes se rencontreront régulièrement au niveau des communes ou des grappes au sein de **forum paysan locaux** où seront débattus les sujets en lien avec leurs activités et les processus de développement local ayant un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une manière générale. La CRA ouvrira une permanence (1 agent équipé) dans les 5 pôles de développement du PASADEM qui hébergera les fora paysan concernés. Les GACAP formeront aussi la porte d'entrée pour la sensibilisation des paysans à leur participation lors des élections des représentants à la Chambre Régionale d'Agriculture. Le CRA organisera avec le soutien du PASADEM une foire régionale annuelle sur plusieurs jours qui permettra aux producteurs et aux OP de se connaître et de partager des leçons sur leurs innovations et expériences techniques, économiques, organisationnelles et sociales. Le RECA appuiera le CRA à développer sa stratégie de sensibilisation et d'informations des agri-éleveurs, ainsi que d'intégration des femmes et des jeunes dans les processus de développement agricole et au sein des OP.

61. **Appui aux OP.** Les OP sont des opérateurs menant des activités à caractère économique dont la professionnalisation passe par l'élaboration d'une stratégie de développement à moyen terme et d'un accompagnement rapproché dans sa mise en œuvre. La démarche consistera à les appuyer dans la conception et l'exécution de leur plan d'affaires et d'une analyse organisationnelle. En fonction du niveau d'organisation des producteurs, il sera important d'appuyer les volontés et les dynamiques naissantes de structuration. Une réflexion avec les producteurs est nécessaire afin d'élaborer le niveau d'organisation le plus pertinent pour développer des initiatives économiques particulières. Là où existent des OP dynamiques et motivées¹⁹, un processus de professionnalisation des producteurs organisés sera proposé par le PASADEM qui passera par l'amélioration de leur accès aux marchés et de leur positionnement en tant qu'opérateurs influents. De plus, leur capacité à rendre des services effectifs et financièrement viables aux producteurs membres conditionnera leurs capacités et intérêts à rejoindre ou former des unions (changement d'échelle d'activités).

62. Les actions de renforcement des capacités organisationnelles spécifiques, assurées par les prestataires de services sélectionnés consisteront à: (i) appuyer la constitution des OP (animation AG constitutive, élaboration des statuts, règlement intérieur, procédure d'agrément, mise en place des organes de direction et des outils de gestion); (ii) susciter la mobilisation de capital de départ (parts sociales) en liant ce capital de départ à l'activité de l'OP; (iii) dispenser des formations (valeurs associatives, rôles et fonctions des élus, élaboration de microprojet, planification, comptabilité de base, négociation, approche genre, communication, épargne/crédit, etc.); (iv) faciliter l'élaboration de plans d'action; et (v) assurer le suivi des activités au niveau institutionnel (bonne gouvernance, tenue des réunions, des cahiers, élections démocratiques, suivi de la mobilisation des

¹⁴ Un diagnostic de la situation des OP dans les zones du projet devra être réalisé au démarrage du projet et réactualisé annuellement en fonction de leur évolution.

contributions/remboursements, identification des besoins en formation, etc.). Au moins deux femmes devront être des membres élues à des postes de responsabilité dans le bureau directeur de chaque OP. Des processus d'intégration permanent des nouvelles générations devront aussi être adoptés par les OP pour éviter de former des organisations fermées et rapidement vieillissantes.

63. Les activités proposées dans le cas des OP déjà viables, sous la responsabilité des prestataires de services spécialisés, sont les suivantes: (i) appui à l'élaboration de business plans bancables²⁰; (ii) mise en place d'un système d'information sur les prix et les marchés (faciliter la gestion de stock); (iii) suivi de la réalisation des plans de financements; (iv) promotion des partenariats publics-privés; et (v) mise en relation (réseaux) des OP locales avec les structures faitières afin de favoriser un changement d'échelle (nombre de membres et volumes financiers en jeu). Les appuis cibleront deux types d'organisations: des OP viables à structurer autour de la production (ex: union des producteurs de semences) et à mettre en lien avec les marchés et, des OP faitières régionales impliquées dans la commercialisation et déjà présentes sur les marchés (FUMA, SAA). Le projet veillera à ne pas "forcer" le regroupement mais à suivre le rythme qui est nécessaire à leur appropriation et croissance tout en restant maîtres de leurs décisions.

64. **L'appui à la gestion des infrastructures de marchés.** La gestion des marchés de demi-gros reposera sur une implication des différentes parties prenantes au sein d'une entité autonome. Cette entité, de type GIE, fruit d'un partenariat public-privé entre communes, OP et commerçants, devra assurer la bonne tenue des marchés, céréales et bétail, en assurant que les fonctions qui sont attendues du marché soient effectives pour que les transactions puissent se faire sans entrave (voir sc. 1.2) tout en supervisant la collecte des taxes de marché au nom de la commune qui devront aussi couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien du marché. Cet appui se déroulera en trois étapes: (i) l'organisation des opérateurs économiques des marchés de demi-gros (appui institutionnel, cadres de concertation, etc.); (ii) l'appui à l'émergence d'une entité autonome de gestion des marchés, fruit d'un partenariat public – privé avec les communes pour la gestion des marchés; et (iii) la constitution d'un réseau des GIE des marchés de demi-gros.

65. Un **système d'information sur les marchés** sera développé et basé sur le relevé des prix observés, un prix moyen sera calculé chaque jour et affiché publiquement sur le marché de demi-gros et communiqué au réseau de centres de collecte approvisionnant les marchés de demi-gros. Ainsi chaque jour, les opérateurs du marché – acheteurs et vendeurs - disposeront des mêmes informations à savoir le prix moyen des transactions de la veille, les volumes échangés lors des derniers jours et la tendance (à la baisse ou à la hausse). C'est sur cette base d'informations qu'ils pourront alors négocier de nouvelles transactions. Le système d'information sur les marchés sera relié aux initiatives nationales et régionales existantes.

66. **Partenaires d'exécution.** Les prestataires de services spécialisés qui interviendront sur cette sous-composante ont exprimé leur intérêt pour l'approche du PASADEM combinant sécurité alimentaire et accès au marché. Il s'agit d'ACSSA, qui appartient au réseau Afrique Verte²¹, pour l'appui aux OP impliquées dans le marché des céréales/produits maraîchers et d'AREN, qui a des liens avec de nombreux partenaires internationaux comme VSF, pour les marchés au bétail. Ces deux partenaires ont déjà des expériences en matière de gestion des marchés de gros (AREN prévoit des échanges avec le Bénin où un marché au bétail cogéré par les opérateurs du marché (producteurs, commerçants et autorités locales) qui pourront servir de référence. Des missions d'assistance techniques internationales ponctuelles (gestion de marché) complèteront ce dispositif.

⁶ Ces OP pourraient développer des stratégies entrepreneuriales combinant stockage à moyen terme (type warrantage) et commerce à court terme sur les marchés de gros afin de fournir un débouché permanent aux producteurs désirant écouler progressivement leur récolte sur le marché. Pour les intrants, les OP pourraient proposer des options d'accès aux engrais avec un paiement différé à la récolte. Ces stratégies devront être reflétées dans un plan d'affaires (budget prévisionnel) permettant aux OP d'élaborer un plan de financement réaliste et finançable.

²¹ www.afriqueverte.org (interventions au Burkina Faso, Mali et Niger).

Sous-composante 2.3: Mécanismes de financement

67. Le financement des activités qui seront réalisées dans le cadre du projet sera basé sur trois modalités différentes (i) le financement direct des activités gérées en régie par l'UCGP (ex: les infrastructures socio-économiques); (ii) le financement sous forme de dons aux communautés pour les activités destinées aux ménages les plus vulnérables (greniers féminins de soudure/GFS, recapitalisation en petits ruminants, volailles et semences, formation et installation de micro-entreprises rurales, etc.); (iii) le financement par un Fonds d'investissement pour l'initiative et l'innovation (F3I) qui sera un fonds de subvention avec un taux de contribution variable des bénéficiaires, pour la réalisation des microprojets productifs des OP/IR, formulés dans leurs plans d'affaires ou d'action.

68. La formation et le renforcement des capacités des services financiers décentralisés (SFD) par une assistance technique, en partenariat avec les autres PTF du secteur et notamment l'UNCDF au travers du PADMIF, ainsi que la sensibilisation et l'éducation des promoteurs de microprojets, seront des activités couvertes par le projet.

69. **Fonds d'Investissement pour les Initiatives et Innovations (F3I).** Le Fonds est un des principaux instruments pour l'atteinte des objectifs du PASADEM en matière de promotion du développement rural au niveau local, par l'amélioration des activités économiques rurales (agricoles ou non, liées à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages). Par la création de ce fonds avec une gestion transparente, efficace et participative, le PASADEM permettra aux promoteurs de microprojets, OP ou micro-entreprise familiale, de bénéficier des ressources financières nécessaires à la réalisation de leurs objectifs et ambitions de développement économique.

70. La mobilisation du fonds est conditionnée par une contribution des promoteurs, en complément de la subvention non remboursable du projet. Le montant de la subvention octroyée sera variable en fonction du type d'activités à financer et la catégorie du bénéficiaire. Cette contribution pourra faire l'objet d'une demande de crédit auprès d'une SFD. Le dispositif constitue ainsi une porte d'entrée pour les SFD pour le financement d'activités économiques en milieu rural.

71. La justification de ce fonds repose sur le manque de capitaux propres et d'accès au crédit des promoteurs d'investissements économiques en milieu rural. Certains microprojets potentiellement productifs, ne peuvent voir le jour ou sont limités à une petite échelle où ils peinent à être rentables. Les crédits à moyen et long terme sont indisponibles en raison de plusieurs facteurs: (i) le risque élevé des activités agro-pastorales, en particulier dans une zone fortement soumise aux fluctuations de prix des denrées alimentaires et aux aléas climatiques, (ii) l'indisponibilité des dépôts à long terme, (iii) la faible capacité des SFD à concevoir des produits financiers innovants adaptés aux besoins des OP et à évaluer efficacement les entreprises à fort potentiel économique.

72. Le F3I sera destiné aux: (i) **Microprojets agricoles:** intensification des cultures vivrières et à haute valeur nutritionnelle; culture attelée et mécanisation; petit maraîchage; élevage des petits ruminants et volaille; (ii) **Microprojets non agricoles liés au marché:** transformation de produits agricoles; transport de produits agricoles; entretien et réparation de véhicules; construction et réparation de charrette; ferronnerie; menuiserie, maçonnerie; réparation de pompes; petit artisanat; communication; (iii) **Microprojets contribuant à la sécurité nutritionnelle** des populations cibles (en particulier des femmes et des enfants): unité de fabrication de farines infantiles; transformation des céréales (moulins à grains) ; petite restauration à meilleure valeur nutritionnelle.

73. Les montants maximaux des microprojets dépendront du type d'activité et varieront entre 1 et 5 millions de FCFA (de 2 100 à 10 800 USD). La contribution des bénéficiaires variera entre 10 et 20% du coût total du MP, et elle pourra être mobilisée en numéraire sur fonds propres ou sur un prêt contracté auprès d'un SFD, ou en nature. Le projet financera chaque année 15 projets par pôle/marché de demi-gros, dont au moins 3 devront être des MP qui visent à améliorer la sécurité nutritionnelle des populations.

74. L'enregistrement et la sélection des dossiers d'avant projet relèveront de la responsabilité d'un prestataire de services spécialisé. L'UCGP est chargée de la gestion financière du Fonds dont les décaissements seront soumis à l'avis technique du Comité Départemental d'Analyse des Projets (CDAP), qui s'appuie sur un comité existant, institué par le Préfet du département dans le cadre de la mise en œuvre du projet IRDAR-RCI/PAC2.

75. Le CDAP est chargé d'approuver les microprojets présélectionnés par les agences d'exécution spécifiques. Pour ce faire, il vérifie: (i) la faisabilité technique et l'acceptation sociale; (ii) la rentabilité économique et la viabilité financière; (iii) le respect des critères et conditions d'éligibilité; (iv) l'appréciation des mesures d'accompagnement (notamment concernant l'environnement et la sécurité nutritionnelle). Ce comité comprend: (i) le Préfet du département (Président); (ii) le Directeur Départemental de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (Vice-Président); (iii) le Directeur départemental du Développement Agricole (Rapporteur); (iv) le Directeur Départemental de l'élevage et des industries animales (membre). Dans le cadre des activités du PASADEM, et dans un souci de transparence de l'utilisation du fonds et d'amélioration des interactions entre les autorités locales et la société civile rurale organisée, le CDAP s'ouvrira aux représentants des OP, dont les représentants des fora paysans locaux. Le coordonnateur du PASADEM ou son représentant tiendra le secrétariat des réunions de ce comité.

76. **Education Financière.** Le PASADEM utilisera une approche basée sur les actions suivantes: (i) vulgarisation des principes et les pratiques de microfinance rurale (épargne et crédit); (ii) formations sur le processus d'octroi et de suivi des crédits; (iii) échange entre les agents des SFD et les groupes cibles du PASADEM pour faciliter la préparation de dossiers bancables. Le PASADEM n'offrira pas de fonds de garantie ni de ligne de crédit. Sa stratégie consistera à appuyer les groupes cibles et les opérateurs techniques (SFD) à travers des ateliers et des échanges d'expérience qui permettront d'établir des liens de confiance. Les activités d'éducation financière seront confiées au prestataire de services contracté pour la présélection et le suivi des microprojets à financer par le F3I. Une assistance technique internationale pourra être mobilisée de manière ponctuelle pour appuyer le projet dans la mise en œuvre de cette activité.

Composante 3 : Coordination et gestion du projet, gestion des savoirs, et dialogue politique

77. L'objectif de la composante est de mettre en place les mécanismes permettant de planifier, coordonner, gérer, suivre et évaluer la mise en œuvre des activités et les impacts du programme, en tenant compte des contraintes susceptibles d'entraver la réalisation des activités et en recherchant des complémentarités et des synergies avec les autres intervenants.

La coordination et gestion du projet sera assurée par une **Unité (UCGP)²²** basée à Maradi où de nouveaux locaux seront construits pour héberger ses bureaux. Une assistance technique internationale sera mise à disposition du projet pour seconder le Coordonateur du projet pendant les trois premières années. Son rôle consistera à renforcer les procédures internes de gestion des fonds pour une mise en œuvre effective du PASADEM. Cette assistance fournira aussi des appuis sur l'utilisation du F3I.

Suivi-évaluation et gestion des savoirs, et Dialogue politique : La capitalisation des savoirs alimentera les contributions du PASADEM au dialogue politique. Cette contribution se fera en appuyant le Gouvernement à formuler les politiques sectorielles qui permettront de rendre opérationnelle l'Initiative 3N et la régionalisation de la SDR, la participation active aux plateformes politiques sur les négociations commerciales, les marchés régionaux (UEMOA). Ces contributions combineront les orientations données par l'Initiative 3N et les leçons tirées des différents projets du FIDA et des autres PTF en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'autre part, suite aux séminaires annuels de discussions sur les impacts, des recommandations formulées pourront être reprises par le Gouvernement. Gestion des savoirs et contribution au dialogue politique traduisent la volonté des parties prenantes (Gouvernement et FIDA) de faire du PASADEM le premier projet s'inscrivant ouvertement dans le cadre de l'Initiative 3N.

²² Voir Organigramme en Annexe 6

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A. Approche dans la mise en œuvre (approche de scaling up)

78. Le projet vise à développer les capacités de résilience et de croissance économique d'une masse critique d'individus et de ménages. L'approche de scaling up ne s'opère pas de manière uniforme à l'ensemble des activités, les investissements seront modulés en fonction de l'objectif visé et de la zone couverte, comme le montre le tableau suivant. En conformité avec l'approche du scaling up promue par le FIDA²³, les conditions clé pour réussir cette opération sont les suivantes: (i) Engagement et leadership des acteurs et partenaires clés. La consolidation de la plateforme d'expérience des projets FIDA au Niger à une échelle plus grande requiert un fort engagement de la part des acteurs clé, notamment du Gouvernement du Niger ; (ii) Le renforcement et la motivation des équipes des projets FIDA à travers un cadre d'incitation cohérent ; (iii) La promotion d'espaces de dialogue au niveau local, régional et national, est nécessaire pour convertir certaines bonnes pratiques développées en options politiques (ciblage/genre, cadastrage, GRN, Greniers Féminins de Soudure...).

Tableau 3 : Approche de scaling up

Composantes / Activités	Projets FIDA en cours	PASADEM	
		Zones anciennes	Zones nouvelles
Promotion des initiatives et des innovations locales			
I&I techniques	+++	***	***
I&I organisationnelles	+	**	**
I&I liens marché (SIM, contract farming, PPP...)	o	**	**
Partage, capitalisation et gestion des connaissances	++	***	**
Contribution au dialogue et au changement politiques	O	**	**
Développement des capacités locales			
Développement organisationnel :	++	***	***
Organisations communautaires y compris org. femmes / jeunes	+	***	**
Organisations de producteurs	±	**	*
Offre de services	±	**	**
Capacité de réponse aux crises alimentaires			
Instruments de financement	±	***	**
Financement direct	+++	*	***
Fonds d'investissement pour les initiatives et innovations:			
Plans d'Action (org. non économiques)	±	***	**
Plans d'Affaires (org. économiques)	±	***	**
Renforcement de la sécurité alimentaire			
Disponibilité :			
GRN et Productivité agricole	+++	***	***
Accès :			
Infrastructures de marché	+	**	**
SIM	O	**	**
Liens de marché : OP, secteur privé, etc.	O	***	*
Greniers féminins de soudure	++	***	***
Diversification des revenus	+	**	*
Utilisation :			
Diversification des aliments	±	**	**
Nutrition	±	**	**
Coordination et gestion			
S&E	+++		***
Gestion financière	+		***
Gestion du personnel	++		***
Gestion contractuelle	+		**
Gestion des Fonds d'investissement	+		***
Communication	+		***

Activité non mise en œuvre : o

Activité projet FIDA en cours: ±: avec des résultats mitigés; +: résultats suffisants; ++: résultats satisfaisants; +++: résultats très satisfaisants
Intensité des investissements du PASADEM : * moyen ** élevée; *** : très élevée.

²³ Voir Scaling Up the Fight Against Rural Poverty: An Institutional Review of IFAD's Approach, 2010.

Cohérence du programme-pays et synergies avec les autres opérations de développement

79. Le PASADEM contribue à construire un « Programme Pays du FIDA » cohérent dans ses domaines d'intervention, dans son articulation institutionnelle interne et externe, et dans sa synergie d'action avec les autres initiatives financées dans sa zone d'intervention et ses domaines d'appui. Le PASADEM renforcera les synergies d'action avec les PTF intervenant dans la zone en appuyant les institutions régionales et locales, notamment celles chargées de coordonner les opérations de développement et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un cadre de concertation et de coordination sera promu à cet effet au sein de la SDR. Le PASADEM prendra en compte les stratégies des projets et programmes intervenant sur des thématiques de ses interventions.

80. Au niveau du bureau des opérations FIDA qui sera basé à Maradi (IRDAR-RCI/PAC2, PUSADER et PASADEM), l'UCGP du PASADEM cherchera des synergies - notamment lors de l'élaboration du PTBA - à travers une articulation de ses interventions avec celles du PUSADER et du projet IRDAR-RCI/PAC2. Aussi, pour améliorer l'efficacité des interventions, réaliser des économies d'échelle et aboutir à une gestion rationnelle et harmonisée des projets FIDA, il serait envisageable de fédérer les trois projets au niveau du bureau des opérations autour d'un même contrôleur interne, d'un même agent de passation de marché et d'une même cellule globale de suivi évaluation. Un économiste pourrait également travailler à l'analyse économique et financière des microprojets financés et à l'appui à la cellule de suivi et évaluation.

81. Au niveau opérationnel, une matrice devrait être développée pour répondre aux questions suivantes : qui fait quoi ? qu'est ce qui mérite une action commune ? Comment ? Quelles sont les complémentarités/synergies ?

Phasage dans la mise en œuvre

82. Sur un plan opérationnel, la mise en œuvre du PASADEM veillera à intervenir de manière progressive dans l'espace, le temps et quant au choix des appuis. Les critères de passage (triggers) d'une phase à une autre ont été déterminés lors de la mission de pré-évaluation. A titre indicatif le tableau ci-dessous, montre les activités qui seront mises en œuvre par le projet durant ses deux phases et en fonction de ses deux zones d'expansion géographique.

Progression d'intervention du PASADEM

		Zone 1 d'expansion géographique	Zone 2 d'expansion géographique
		<i>Partie orientale de la zone d'intervention : communes concernées par les 2 marchés de Tchadoua et Tessaoua (pour les céréales et le bétail) et par le centre de collecte de produits maraîchers de Djirataoua (consolider et capitaliser les acquis du PPILDA, du PUSADER et de l'IRDAR-RCI/ PAC2)</i>	<i>Partie occidentale de la zone d'intervention : communes concernées par les 2 marchés de Sabon Machi et Guidan Roudmji (pour les céréales et le bétail) (répliquer et disséminer les acquis de la Zone 1)</i>
Phasage temporel des interventions	Période 2012-2014	Toutes les activités programmées dans le cadre logique	Enquêtes de situation pour préparer l'intervention en phase 2
	Période 2014-2016	- Renforcement des capacités des OP/IR pour consolider les acquis (OP, GACAP, CRA), la bonne gestion des infrastructures socio-économiques (GFS, BI, BAB, marchés, etc.) et des ressources naturelles	- Extension de l'approche de toutes les activités programmées mises en œuvre en zone 1
	Période 2017	- Désengagement du projet	- Renforcement des capacités des OP/IR pour consolider les acquis (OP, GACAP, CRA), la bonne gestion des infrastructures socio-économiques (GFS, BI, BAB, marchés, etc.) et des ressources naturelles Désengagement du projet

B. Organisation institutionnelle de la mise en œuvre

83. Le Ministère de l'agriculture assurera la tutelle institutionnelle du projet en étroite collaboration avec le Ministère chargé des finances (MEF) comme de représentant de l'Emprunteur. La structure organisationnelle du projet comprendra trois niveaux de responsabilités : (i) un **niveau de pilotage et de coordination stratégiques** regroupant les ministères et institutions publiques et de la société civile rurale concernés par le projet ; (ii) un **niveau de planification, de coordination et de gestion opérationnelles** des interventions du projet ; et (iii) un **niveau d'exécution des activités sur le terrain**, sur la base d'un partenariat entre le projet, les OP, les communes, facilités par les apports techniques des prestataires de services spécialisés et les directions techniques déconcentrées concernées par la mise en œuvre des activités. Afin d'évoluer vers une intégration des interventions du FIDA à Maradi, il est prévu que :

84. Un **Comité de Pilotage (CP) national** sera créé avec charge de s'assurer que la stratégie et les activités du projet sont conformes aux politiques et priorités nationales, d'examiner les rapports d'activités, d'approuver les programmes de travail et budget annuels (PTBA) et d'assurer le suivi-évaluation du projet et son impact. Dans la logique de la consolidation d'un Programme – Pays FIDA, une intégration des différents CP des opérations du FIDA dans le pays sera envisagée. La composition du CP pourra être élargie en fonction des nécessités et il comportera des représentants de la société civile rurale organisée (RECA). Il se réunira une fois par an en session ordinaire.

85. Au niveau de chaque département, le **Comité Départemental d'Analyse des Projets (CDAP)** existant sera redéfini et enrichi des représentants des parties prenantes dans la mise en œuvre du PASADEM (représentants des communes concernées et ceux des forums paysans locaux). Les CDAP donneront un avis consultatif sur les PTBA avant qu'ils soient communiqués au CP et recevront les rapports d'activités du PASADEM pour les activités touchant à leur pôle de développement. Les CDAP seront impliqués dans le processus d'attribution des subventions aux microprojets sélectionnés. Ce comité se réunira chaque semestre, voire plus si nécessaire. La présidence du comité sera tournante entre les représentants des communes et ceux des forums paysans, le secrétariat sera assuré par le représentant de l'UCGP qui aura la charge de rédiger les comptes-rendus. Les représentants des prestataires de services seront invités à titre d'observateurs. En ce qui concerne les prestataires de services, les faibles opportunités liées au contexte de pauvreté et au tissu économique de la région font que l'offre locale de services en matière de maîtrise d'œuvre d'activités de développement rural ou à caractère public est limitée tant en ce qui concerne le nombre de prestataires que leurs capacités humaines, techniques et matérielles d'intervention. Cela est particulièrement valable dans les domaines de l'accompagnement des OP. Tenant compte de l'expérience du PPILDA en ce domaine, le partenariat entre le PASADEM et les prestataires de services sera bâti sur la base de paquets d'activités cohérentes et suffisamment importantes en volume pour intéresser des prestataires de services de niveau national voire international. Les prestataires de services d'envergure nationale ayant des relations régulières avec des prestataires internationaux seront préférés afin de bénéficier indirectement de cette expertise.

C. Planification, suivi-évaluation et capitalisation des connaissances

86. Un **système de suivi-évaluation** participatif et opérationnel, répondant aux exigences du système de gestion des résultats de l'impact (SYGRI) du FIDA et du système de S-E de la SDR du Gouvernement, sera mis en place pour faciliter la prise de décision quant à la mise en œuvre du projet, mais également pour rendre compte du niveau d'atteinte des objectifs et d'impact des investissements. Le système de S&E comprend des indicateurs d'impact et des indicateurs de résultat (ventilés par sexe). Ces indicateurs seront renseignés dans les rapports de l'UCGP adressés au FIDA et par les missions de supervision. Le cadre logique, qui constitue l'outil de planification, de suivi et d'évaluation des activités, sera revu dès la première année de mise en œuvre du programme. Au besoin, il pourra ainsi être enrichi de nouveaux indicateurs d'impacts et/ou de résultats permettant de mieux appréhender le suivi et l'évaluation des résultats et impacts du programme.

87. Le processus de réalisation de la première enquête SYGRI, qui servira de situation de référence pour les enquêtes d'impact à réaliser à mi-parcours et à l'achèvement, a déjà été lancée en coordination avec les projets PUSADER et IRDAR-RCI/PAC2. L'enquête SYGRI sera réalisée en octobre 2011 en synergie avec les enquêtes nutritionnelles nationales dans la zone d'intervention du PASADEM. Pour permettre une complémentarité et une exploitation croisée des données, les indicateurs du programme seront harmonisés avec ceux retenus dans le cadre de la SDR et de la SDRP afin de répondre aux besoins d'information du FIDA et du Gouvernement sur les niveaux d'activité, les résultats immédiats et l'impact à court et plus long terme du Projet. Les opérateurs recrutés pour la mise en œuvre des activités seront tenus de fournir à l'UCGP des rapports d'activités trimestriels et annuels sur les activités relevant de leur responsabilité. A cet effet, le responsable du Suivi-évaluation proposera à chaque opérateur et aux services techniques déconcentrés partenaires du projet: (i) un canevas de rapport spécifique à chaque activité reprenant l'ensemble des données et des informations jugées pertinentes pour assurer le suivi et l'évaluation de l'activité; et (ii) un canevas de rapport de suivi-évaluation, en vue de faciliter l'exploitation des données et des informations. Le responsable du suivi-évaluation consolidera ces documents dans un rapport semestriel de présentation et d'analyse des résultats du projet (en y intégrant les informations relatives au suivi financier et aux activités menées au titre de l'UCGP), qui sera transmis au ministère de tutelle et aux partenaires financiers. Il en sera de même pour le rapport annuel.

88. Un mécanisme de suivi-évaluation participatif inspiré des projets FIDA en cours sera instauré pour chaque domaine d'activité. Il comprendra notamment des ateliers bilans-programmation réalisés annuellement. Les acteurs et partenaires-clés (bénéficiaires, organisations rurales, institutions publiques, secteur privé) de chaque activité seront invités à participer à ce processus. Les cadres techniques de l'UCGP seront directement responsables d'organiser, d'animer, et de capitaliser ce suivi-évaluation participatif. Ses résultats alimenteront le processus de planification du PASADEM. Ce suivi évaluation participatif alimentera la réflexion qui sera menée lors de l'examen à mi-parcours du Projet et lors de son achèvement.

89. Le cadre logique, qui constitue l'outil de planification, de suivi et d'évaluation des activités, sera révisé au démarrage du projet par les différentes parties prenantes une fois celles-ci mises en place, pour une appropriation totale. Au besoin, il pourra être enrichi de nouveaux indicateurs permettant de mieux appréhender les résultats et impacts et de renseigner le système de suivi-évaluation des différentes stratégies sectorielles en lien avec les domaines d'intervention thématiques du projet. Des études thématiques spécifiques seront menées régulièrement. De plus, des ateliers de bilan participatif et de programmation seront organisés à la fin de chaque année pour faire le point de l'exécution et préparer les PTBA. Chaque prestataire de service sera contractuellement responsable de la collecte des données relatives aux activités sous sa responsabilité.

90. Le dispositif de suivi-évaluation sera également complété par un dispositif de mesure d'impact élaboré en partenariat avec le laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (**LASDEL**). Une équipe de socio-anthropologues suivra de manière permanente les différentes activités du projet et animera une revue critique des impacts sur les changements de comportement de la société rurale dans la région de Maradi. Un chercheur assistant sera posté au sein de l'unité de suivi-évaluation du PASADEM à Maradi et il animera cette dynamique en contact avec les populations. Outre les suggestions qui pourront être émises lors de la mise en œuvre des activités, un atelier annuel sera organisé avec toutes les parties prenantes pour partager les observations de l'équipe du LASDEL.

91. L'équipe de suivi évaluation intégrera une **unité de gestion des savoirs** dont le rôle sera de capitaliser les leçons sur les initiatives et innovations expérimentées par le PASADEM afin de les rendre accessibles en dehors du périmètre du projet. Cette unité participera de manière proactive aux réseaux nationaux et régionaux de partage des connaissances (réseaux universitaires, CGIAR, PROLINNOVA, etc.). Le format et le langage utilisés pour les documents élaborés devront correspondre aux différents publics visés.

92. La stratégie du Projet en matière de gestion des savoirs sera d'ancrer les compétences au sein d'acteurs locaux pérennes (en tout premier lieu les acteurs organisés locaux) et d'appuyer ces acteurs locaux à se doter de canaux durables d'accès aux connaissances. Les méthodes d'échanges entre pairs (notamment échanges entre paysans, tutorat, etc.) et de mises en réseaux thématiques seront la base des interventions du Projet. Il appuiera ces réseaux locaux à accéder et à participer à des réseaux de gestion et partage de connaissances plus globaux. Chacun dans leurs domaines, les cadres de l'UCGP devront jouer un rôle de veille, d'identification de partenaires, faire circuler ces savoirs/opportunités au sein de la zone du Projet et animer l'établissement de partenariats entre ces entités extérieures et les acteurs du Projet.

D. Gestion financière, acquisition des biens et services

93. L'organisation de la fonction financière du PASADEM commence par la qualité du système d'approbation des activités et des budgets au niveau de l'instance de pilotage et au niveau du bailleur de fonds. Le Comité de Pilotage (CP) du PASADEM vérifie la cohérence des orientations du projet avec les stratégies nationales et les objectifs visés par chaque composante du projet, en approuvant le PTBA. Le calendrier d'élaboration du PTBA devra être défini chaque année, pour pouvoir être démarré en octobre et approuvé par le comité de pilotage et par le FIDA au plus tard le 15 décembre de l'année précédente. L'équipe du SAF (Service Administratif et Financier) devra être pleinement associé à la préparation du PTBA, pour être en mesure d'en assurer le suivi d'une manière efficace. Une fois le PTBA approuvé, le SAF et l'équipe technique effectuent une planification détaillée des activités par trimestre (tableau de bord), avec les décaissements prévisionnels correspondants. Un plan de trésorerie sera ensuite préparé et mis à jour mensuellement par le SAF sur la base de planifications trimestrielles glissantes. Les décaissements du projet seront évalués en prenant en compte les différentes procédures prévues par le FIDA, notamment l'utilisation du compte désigné et la demande de paiement direct (DPD). L'indicateur de performance de la gestion de trésorerie au niveau du compte désigné est de le maintenir à un niveau au moins égal à 50% de l'avance reçue du FIDA. Le plan de trésorerie doit être accompagné, en annexe, des paiements à faire par DPD ou par d'autres procédures et qui ne sont donc pas compris dans le plan.

94. La mise à disposition des fonds du FIDA se fera normalement à travers un « compte désigné » en Francs CFA ouvert à Maradi dans une banque commerciale acceptable pour le FIDA et géré au niveau de l'UCGP. Le projet pourra également utiliser les autres procédures de retrait de fonds: paiement direct, remboursement ou engagement spécial, telles que définies dans le futur Accord de Financement, dans la lettre à l'emprunteur et dans le manuel du FIDA sur le décaissement des prêts (MDP). Le montant de l'avance au compte désigné sera établi dans la lettre à l'emprunteur et correspondra initialement à un plafond constituant une limite raisonnable et suffisant pour couvrir la moyenne projetée des dépenses autorisées au titre du financement pour une période d'environ six mois. Un autre compte sera ouvert pour recevoir les fonds de contrepartie (contribution du Gouvernement). Pour les DRF relatives aux microprojets, le FIDA acceptera comme pièces justificatives les versements du PASADEM aux bénéficiaires des microprojets accompagnés par une confirmation de part des bénéficiaires qu'ils ont effectivement reçu le montant octroyé à titre de micro-financement confirmation, après respect des procédures de sélection telles que définies dans le manuel d'exécution du projet. Le manuel d'exécution technique précisera les modalités de suivi des microprojets.

95. L'UCGP organisera une revue interne régulière des comptes analytiques et des états d'exécution budgétaire. En amont, au moment de l'initiation de chaque dépense, chaque demandeur d'un achat ou d'un service devra remplir une demande d'achat ou fiche d'expression des besoins fournissant toutes les informations sur la catégorie de dépenses, la composante, la sous composante, l'activité, la zone, le ou les villages, etc. sur lesquelles la dépense va porter.

96. Le PASADEM utilisera la dernière version du logiciel TOMPRO. Les contrats de travail pour le personnel seront des contrats de salariés à durée indéterminée et leurs salaires seront alignés sur ceux du projet IRDAR-RCI/PAC2, dans un souci de cohérence et de synergie entre les différents projets

financés par le FIDA. Une évaluation du personnel sera réalisée annuellement sur la base des objectifs de performance assignés à chaque poste.

97. Les normes qui prévalent actuellement au Niger (et dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre) sont les normes SYSCOAHAHA (Système Comptable de l'espace OHADA). Les états financiers prévus sont le bilan, le compte de résultat et le TAFIRE (Tableau Financier des Ressources et des Emplois). Cependant, il est de coutume au niveau des projets de remplacer le TAFIRE par un état simplifié Ressources/Emplois, qui correspond mieux à la nature des financements des projets. Les états financiers annuels (avant audit) doivent être transmis au FIDA dans un délai de 4 mois après la clôture de l'année fiscale (donc au plus tard au 30 Avril). Le projet réalisera un audit global de tous les comptes du projet, effectué selon les normes internationales d'audit. Les opérateurs contractés par le projet et les partenaires ayant joué un rôle d'agent d'exécution technique dans le cadre du projet devront également être en mesure de répondre à ces audits.

98. **Passation de Marchés.** Les marchés seront passés conformément à la réglementation nigérienne, dans la mesure où elle est compatible avec les "Directives pour la passation des marchés" du Fonds, et en tout cas sauf en ce qui concerne les seuils applicables pour le recours à l'appel d'offres ouvert et la procédure de consultation de fournisseurs, les conditions de recours à l'appel d'offres restreint en dessous de certains seuils, les conditions de recours à l'appel à manifestations d'intérêt et la sélection des consultants individuels. Le Plan de passation de marchés (PPM) sera établi conformément au modèle national, si en compatibilité avec les "Directives pour la passation des marchés" du Fonds pourra être en prenant soin d'y ajouter les revues préalables du FIDA. Les seuils et méthodes de passation de marchés sont décrits dans l'Annexe 8. La procédure d'exécution des marchés à haute intensité de main d'œuvre sera précisée dans le manuel d'exécution et le PPM.

99. **Dispositions et supports de publicité et d'information.** Le Plan de Passation de Marchés, les avis spécifiques (avis d'appel d'offres, avis d'appel à manifestations d'intérêt) et les avis d'attribution seront publiés dans le Journal des Marchés publics et dans un journal d'annonces légales ou de large diffusion. Dans le cas de consultations internationales, les avis seront également publiés sur Development Business online (UNDB online), Development Gateway Market (dgMarket). Les dossiers types d'appel d'offres utilisés sur le plan national pour la passation des marchés sont globalement de bonne qualité, car adaptés des documents préparés par les banques multilatérales de développement et institutions financières internationales. Ils nécessiteront cependant quelques adaptations pour pouvoir être utilisés dans le cadre du PASADEM. En vue de permettre au FIDA d'inspecter les comptes, justificatifs et autres documents des fournisseurs, entrepreneurs et consultants concernant la passation et l'exécution du marché et à les faire contrôler par des commissaires aux comptes désignés par lui. En vue de renforcer les dispositions sur la corruption et les manœuvres frauduleuses des dispositions particulières seront adoptées comme indiqué dans l'Annexe 8. Pour les marchés de l'UCGP ou passés sous sa responsabilité, le Directeur de l'UCGP devrait en principe être la Personne Responsable des Marchés (PRM). L'Unité de projet n'étant pas une personne morale, les marchés qu'elle passe relève du Ministère de tutelle qui est l'Autorité contractante. La PRM est habilitée à signer les marchés au nom de l'Autorité contractante. Pour la Présidence des commissions de marchés, la PRM pourra se faire représenter. En ce qui concerne les marchés passés par les communes, les PRM seront désignées par les dites communes qui sont des autorités contractantes, car disposant de la personnalité morale.

100. Le volume de marchés passés dans le cadre du PASADEM est relativement important, relatif aux marchés de fournitures, de travaux et de services passés conformément aux PPM²⁴. La revue de l'organisation de l'Unité de Gestion du PPILDA en matière de passation des marchés, montre qu'il n'existe pas de personnel spécialisé ou affecté à cette fonction. Un/e Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) devrait être recruté/e par l'UCGP du PASADEM afin d'appuyer l'ensemble des bénéficiaires du projet (UCGP et communes, notamment). Il sera responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant: (i) la planification des opérations

²⁴ Source : Rapport final d'évaluation 2/3 parcours du PPILDA – Aspects fiduciaires

de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés. Un exemplaire de termes de références du SPM est contenu en annexe 8.

101. **Contrôle des marchés.** Le contrôle a priori de la passation des marchés est assuré par les structures nationales compétentes en fonction des seuils définis par la réglementation des marchés publics. Ce contrôle est exercé sans préjudice des contrôles et vérifications effectués par les corps de contrôle de l'Etat. Le contrôle a posteriori sera effectué à travers un audit externe annuel dont l'objectif principal consistera au sein de l'UCGP et des autres bénéficiaires du PASADEM, de vérifier le processus de passation des marchés et les contrats signés. Cet audit pourra être effectué par un consultant indépendant ou bien incorporé dans le cadre de l'audit des comptes et du système de contrôle interne du projet. Un exemplaire de termes de référence de l'audit est contenu en annexe 8.

E. Supervision

102. La supervision du programme sera directement assurée par le FIDA, sous la forme de missions semestrielles conjointes auxquelles les institutions nationales concernées par la mise en œuvre du programme seront associées (Ministères en charge de l'agriculture, des finances, du plan, ainsi que le Secrétariat Exécutif de la SDR, les autorités administratives du niveau déconcentré et le PAM).

103. Une mission multidisciplinaire de revue à mi-parcours sera réalisée en 3^{ème} année et une autre en fin de projet en 6^{ème} année, avec la participation des institutions nationales concernées par la mise en œuvre du projet. Ces missions détermineront si les critères de performances institutionnelles (en matière de coordination, de suivi-évaluation, de fonctionnement de l'UCGP, de complémentarité avec les autres programmes/bailleurs) ont été atteints. Ces revues analyseront par ailleurs les coûts et vérifieront également le niveau de décaissements des ressources et l'éventuelle nécessité de réallocation des fonds disponibles et/ou le besoin de ressources complémentaires. Elles proposeront un plan d'action pour le reste de la durée du Projet.

F. Identification des risques majeurs

104. Les principaux risques et les mesures d'atténuation adoptés par le PASADEM sont: (i) le contexte politique du Niger caractérisé par des institutions fragiles/instables et une administration souvent excessivement bureaucratique: le PASADEM appuie la nouvelle phase démocratique du pays et met l'accent sur la construction et le renforcement du capital social des communautés dans le cadre de la politique de décentralisation; (ii) les capacités de l'Etat nigérien à sécuriser les zones qui subissent des phénomènes de banditisme et de terrorisme si bien que la zone d'intervention du PASADEM va se baser sur les zones sécurisées dans la bande méridionale du pays (région de Maradi); (iii) l'occurrence de sécheresse ou d'invasions acridiennes de grande ampleur, le projet concourt à renforcer la résilience des populations face à de tels événements et collabore avec les dispositifs de prévention des crises coordonnés par le Gouvernement; (iv) la disponibilité des ressources humaines et financières que le projet espère sécuriser par une politique de rémunération indexée sur les autres projets du FIDA et des dispositifs administratifs et financiers améliorés.

IV. COÛTS, PLAN DE FINANCEMENT, BÉNÉFICIAIRES ET DURABILITÉ

A. Coûts

105. La durée du PASADEM sera de 6 ans. Le coût total du Projet, imprévus physiques et financiers inclus, est estimé à FCFA 14.58 milliards soit 31.71 millions d'USD. Les coûts de base sont estimés à 13.15 milliards FCFA soit 28.58 millions d'USD. Sur la base d'une inflation en devise de 1% par an et d'une inflation en monnaie locale de 2%, les imprévus financiers ont été calculés à 6% des coûts de base, sur l'ensemble de la durée du programme.

106. La composante 1 – *Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (18.37 millions d'USD) représente 64% des coûts totaux du projet : (i) la sous composante 1.1 *Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale* représente 24% des coûts totaux – cette sous-composante est cofinancée avec le PAM pour les activités de récupération des terres dégradées; (ii) la sous composante 1.2 *Accès des producteurs aux marchés ruraux de la région* représente 28% des coûts totaux du projet – cette sous-composante est cofinancée avec le PAM pour les activités de réhabilitation des pistes et; (iii) la sous composante 1.3 *Appui aux mécanismes de résilience et à la sécurité nutritionnelle des groupes plus vulnérables* représente 12% des coûts totaux du projet.

107. La composante 2 – *Développement des capacités des acteurs organisés locaux* (5.45 millions de USD) représente 19% des coûts totaux du projet : (i) la sous-composante 2.1 *Emergence et renforcement des capacités des instances rurales à caractère communautaire* représente 6% des coûts totaux du projet; (ii) la sous-composante 2.2 *Renforcement de capacités des OP et des opérateurs d'appui-conseil* représente 6% des coûts totaux du projet; et (iii) la sous-composante 2.3 *Mécanismes de financement* subventionné à travers le Fonds d'Investissement pour les Initiatives et Innovations (F3I) représente 7% des coûts totaux du projet pour un montant de 2,08 millions d'USD.

108. Les coûts de coordination et de gestion du projet (3,94 millions d'USD) représentent 14% des coûts totaux du projet. Cette composante a une provision de 0,30 million d'USD pour financer le dialogue politique qui doit appuyer le Gouvernement à formuler les politiques sectorielles qui permettront de rendre opérationnelle l'Initiative 3N et la régionalisation de la SDR.

	(FCFA Million)			(US\$ '000)		
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total
A. Amélioration la sécurité alimentaire et nutritionnelle						
et accès aux marchés						
1. Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale	3,208.2	-	3,208.2	6,974.4	-	6,974.4
2. Accès des producteurs aux marchés ruraux de la région	2,933.7	766.0	3,699.7	6,377.6	1,665.3	8,042.9
3. Appui aux mécanismes de résilience et à la sécurité nutritionnelle des groupes plus vulnérables	1,541.3	-	1,541.3	3,350.8	-	3,350.8
Subtotal	7,683.3	766.0	8,449.3	16,702.7	1,665.3	18,368.0
B. Développement des capacités locales						
1. Emergence et renforcement des capacités des instances rurales à caractère communautaire	807.0	-	807.0	1,754.4	-	1,754.4
2. Renforcement de capacités des OP et des opérateurs d'appui conseil	685.0	55.8	740.8	1,489.2	121.2	1,610.4
3. Mécanismes de financement	957.2	-	957.2	2,080.8	-	2,080.8
Subtotal	2,449.2	55.8	2,505.0	5,324.4	121.2	5,445.6
C. Gestion du projet et dialogue politique						
1. Coordination et gestion du Projet	1,296.6	517.1	1,813.7	2,818.7	1,124.1	3,942.8
2. Suivi évaluation et gestion des savoirs	156.5	83.6	240.1	340.3	181.8	522.1
3. Dialogue politique	-	139.4	139.4	-	303.0	303.0
Subtotal	1,453.1	740.1	2,193.2	3,158.9	1,608.9	4,767.8
Total BASELINE COSTS	11,585.6	1,561.9	13,147.5	25,186.0	3,395.4	28,581.5
Physical Contingencies	500.5	86.1	586.5	1,087.9	187.1	1,275.1
Price Contingencies	805.2	45.8	851.0	1,750.5	99.6	1,850.1
Total PROJECT COSTS	12,891.2	1,693.8	14,585.0	28,024.5	3,682.1	31,706.6

B. Plan de financement

Le FIDA finance le projet avec un prêt de 22,2 millions d'USD soit 70% des coûts totaux. Le PAM finance certaines activités de la composante 1 pour 2,7 millions d'USD soit 8,5% des coûts totaux. La contrepartie du Gouvernement (GdN), exclusivement en droit de douanes et taxes a été estimée à 5,55 millions d'USD soit 17,5% des coûts totaux; la participation des bénéficiaires a été évaluée à 1,25 million d'USD, soit 3,9% des coûts totaux et elle correspond à leur contribution aux subventions directes et différents mécanismes de financement du F3I.

	FIDA		PAM		Bénéficiaires		GdN		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Amélioration la sécurité alimentaire et nutritionnelle et accès aux marchés										
1. Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale	5,033.1	63.8	1,584.7	20.1	357.2	4.5	916.2	11.6	7,891.2	24.9
2. Accès des producteurs aux marchés ruraux de la région	4,092.3	44.1	1,115.8	12.0	399.6	4.3	3,680.0	39.6	9,287.7	29.3
3. Appui aux mécanismes de résilience et à la sécurité nutritionnelle des groupes plus vulnérables	3,357.1	94.0	-	-	118.9	3.3	95.7	2.7	3,571.8	11.3
Subtotal	12,482.5	60.2	2,700.4	13.0	875.8	4.2	4,691.9	22.6	20,750.6	65.4
B. Développement des capacités locales										
1. Emergence et renforcement des capacités des instances rurales à caractère communautaire	1,536.1	82.4	-	-	-	-	329.2	17.6	1,865.3	5.9
2. Renforcement de capacités des OP et des opérateurs d'appui cons	1,410.9	82.4	-	-	-	-	301.7	17.6	1,712.6	5.4
3. Mécanismes de financement	1,878.1	83.3	-	-	375.6	16.7	-	-	2,253.7	7.1
Subtotal	4,825.1	82.7	-	-	375.6	6.4	630.9	10.8	5,831.6	18.4
C. Gestion du projet et dialogue politique										
1. Coordination et gestion du Projet	4,128.1	97.0	-	-	-	-	126.2	3.0	4,254.3	13.4
2. Suivi évaluation et gestion des savoirs	449.4	81.0	-	-	-	-	105.4	19.0	554.8	1.7
3. Dialogue politique	315.4	100.0	-	-	-	-	-	-	315.4	1.0
Subtotal	4,892.8	95.5	-	-	-	-	231.6	4.5	5,124.4	16.2
Total PROJECT COSTS	22,200.4	70.0	2,700.4	8.5	1,251.4	3.9	5,554.3	17.5	31,706.6	100.0

C. Analyse des bénéfices

109. Les bénéfices directs ne sont pas tous quantifiables « ex-ante », puisque les investissements concernant les microprojets sont régis par la demande et les bénéfices du renforcement et du développement des capacités sont difficiles à chiffrer. Néanmoins les bénéfices indirects au sein et autour des marchés ruraux sont multiples et permettent de fixer des catégories vulnérables de la population qui y accomplissent de nombreuses tâches leur procurant un revenu. L'analyse des comptes d'exploitation montre que les filières ciblées par le PASADEM sont financièrement rentables avec des marges plus élevées avec les interventions du projet.

Augmentation des marges brutes par culture (FCFA/ha) a/

Culture	Technologie traditionnelle (situation sans projet)	Technologie améliorée ^{b/} (situation avec projet)	Marge brute additionnelle ^{b/}	
			FCFA /ha	en %
Mil	46,211	69,980	23,770	51%
Sorgho	29,764	49,411	19,647	66%
Moyenne céréales	37,987	59,695	21,708	59%
Niébé	242,000	347,077	105,077	43%
Arachide	229,343	333,100	103,758	45%
Moyenne légumineuses	235,671	344,089	108,417	44%
Sésame	52,550	79,180	26,630	89%
Moyenne cultures de rente	52,550	79,180	26,630	89%

a/sans valorisation de la main-d'œuvre familiale;

b/en situation de croisière, après cinq ans d'adoption.

110. Les augmentations de productions contribueront à la réduction de la période de soudure et à un surplus de production commercialisable sur les marchés réhabilités par le projet. L'évaluation de la rentabilité de comptes d'exploitation prévisionnelle pour des activités souhaitées par les promoteurs de microprojets montre un impact financier important :

Résultats financiers de microprojets types

Rubriques	Unité	Micro-projets en FCFA							
		Reproducteur Caprin	Embouche ovine	Crève rousse (Groupement 25 femmes)	Aviculture familial (Poulet)	Aviculture familial (Pintade)	Collecteur primaire de volailles	Achat/vente Niébé	Transformation du sésame
Investissements	FCFA	544,500	90,000	1,375,000	25,930	26,900	304,200	216,750	41,782
Charges totales	FCFA	122,985	224,100	2,544,300	23,337	24,210	273,780	200,025	37,604
Total recettes	FCFA	197,730	256,500	2,461,500	87,705	187,920	1,806,480	540,000	58,806
Marge brute	FCFA	74,745	32,400	-82,800	64,368	163,710	1,532,700	339,975	21,202

111. Par l'analyse économique, sur la base d'hypothèses de calcul prudentes et compte tenu des coûts d'investissement, le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du projet serait de 9.5% et la Valeur actuelle nette (VAN) du flux de trésorerie nette économique générée par le projet, à un coût d'opportunité du capital de 10% serait 0.96 millions USD (tableau page suivante).

112. Une analyse de sensibilité a été conduite pour tester la variation du TRIE et de la VAN selon différentes hypothèses d'une réduction dont les résultats sont présentés dans le second tableau de la page suivante.

D. Durabilité

113. Le projet considère les marchés ruraux comme des pôles de développement économique rural structurant les activités de production et d'échanges dans de vastes zones rurales alentours. Les infrastructures de services économiques liés à la production (Boutiques d'intrants, Centres de collecte) seront construites en partenariat avec les OP bénéficiaires sur la base d'une subvention adossée à une contribution des bénéficiaires qui garantira l'appropriation des investissements.

114. Le projet appuiera la formation professionnelle et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, dans des métiers autour et dans les marchés ruraux (dockers, vannerie, forgerons, réparateurs d'outils agricoles, maçonnerie, menuiserie, restauration, mécanicien - réparateur de motos, moto pompes, etc.). Le projet financera la formation, l'équipement, et le suivi des micro-entreprises. Le projet appuiera les OP à devenir des partenaires crédibles auprès des acteurs du marché.

115. Le projet améliorera les infrastructures rurales afin de faciliter les transactions commerciales et donc le flux de produits vivriers par les marchés ruraux existants. Le projet réhabilitera les marchés

ruraux de demi-gros des céréales, de collecte de produits maraîchers, et de bétail. Le projet procédera à la réhabilitation de pistes rurales de desserte reliant les zones de production et les marchés de collecte aux marchés de demi gros.

116. Afin de pérenniser les investissements, il est prévu de mettre en place des comités de gestion responsables de leur bon fonctionnement, gestion et entretien (GFS, site de récupération des terres, etc.), supervisés par les communes. Les commissions foncières seront impliquées dans le processus de sécurisation foncière des parcelles aménagées pour éviter des risques d'appropriation abusive et de conflit après projet.

117. La maîtrise d'ouvrage des infrastructures à caractère public sera exercée par les communes et s'appuiera sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage acquises dans la cadre des projets IRDAR-RCI/PAC2 et PUSADER. Le projet appuiera les différents acteurs à passer des conventions (de délégation notamment) entre entités publiques et organisationnelles dans le cadre de la politique de partenariat public privé (cas de la gestion des marchés, des routes).

118. Des paysans relais seront identifiés et formés tout au long de l'exécution du projet pour un transfert progressif des compétences entre opérateurs et communautés.

Taux de rentabilité interne économique (US 000)

	PY1	PY2	PY3	PY4	PY5	PY6	PY7	PY8	PY9	PY10-20	total	%
Benefices Economiques nets												
Bénéfices nets liés à la production agricole	223	669	892	1,338	1,784	2,230	2,230	2,230	2,230	2,230	38,140	81%
Bénéfices nets liés à la production animale	6	30	89	148	236	236	296	296	296	296	4,877	10%
Bénéfices net générés par les microprojets	0	11	58	114	175	235	235	235	235	224	3,763	8%
Bénéfices Totaux	229	709	1,039	1,600	2,195	2,702	2,761	2,761	2,761	2,750	47,009	100%
Coûts d investissements	7,119	5,330	5,154	4,029	1,739	549						
Récurrent Coûts	260	661	679	543	538	539	54	54	54	54	3,716	8%
Coûts Economiques COSTAB	7,379	5,992	5,834	4,572	2,277	1,089	-					
Coûts pris en compte dans l'analyse	5,346	5,780	5,253	2,868	2,061	923	54	54	54	54	17,640	38%
Coûts totaux	5,346	5,780	5,253	2,868	2,061	923	54	54	54	54	17,640	38%
CASH FLOW ÉCONOMIQUE	-5,117	-5,070	-4,214	-1,268	135	1,779	2,707	2,707	2,707	2,696	29,369	

TRIE

9.5%

VAN

959 USD

Projet Bénéfices Stream

VAN @ 10% 229.0 709.5 1039.0 1600.3 2195.4 2701.8 2760.9 2760.9 2760.9

Projet Coûts Stream

\$16,599

VAN @ 10% 0.0 1609.3 408.5 408.5 1609.3 408.5 408.5 0.0 0.0

Projet Bénéfices Nets Incrémental

\$3,355

VAN @ 10% 229.0 -899.8 630.5 1191.8 586.1 2293.3 2352.4 2760.9 2760.9

\$9,774

Switching Values	Appraisal Value	Switching Value	% Change
Incrémental Bénéfices	\$16,599	\$13,243	-20%
Incrémental Coûts	\$3,355	\$6,711	100%

